

VEREINIGUNG SCHWEIZERISCHER FUTTERMITTELFABRIKANTEN
ASSOCIATION SUISSE DES FABRICANTS D'ALIMENTS FOURRAGERS



Rapport annuel 2021

Table de matières

| | |
|---|----|
| Avant-propos | 5 |
| Interview avec le vice-président de la VSF, Alain Favre | 6 |
| Contexte politique | 10 |
| Mandats | 16 |
| Marché des aliments fourragers | 18 |
| Marché des matières premières | 23 |
| Association | 30 |
| Composition du comité | 31 |
| Secrétariat | 34 |
| Commissions et participation | 37 |
| Statistiques | 40 |
| Liste des membres | 48 |

Impressum

Layout : Renate Andreas
Texte : Christian Oesch, Rahel Thévoz
Photo de couverture : SMP Swissmilk
Photos : Peter Röthlisberger, Depositphotos
Impression : Schneider AG, Berne



Avant-propos

« Nous vivons tous sous le même ciel, mais nous n'avons pas tous le même horizon. »

Cette citation de Konrad Adenauer décrit parfaitement l'exercice écoulé. Des fossés se sont creusés au niveau politique et social, mais aussi économique - et ils nous affecteront pendant longtemps. Autre motif d'inquiétude : l'attaque de l'Ukraine, grenier à blé de l'Europe, par le pouvoir russe. Au moment de la rédaction du rapport annuel 2021, le monde suit avec épouvante ce qui se trame en son cœur.

De son côté, le secteur suisse des aliments composés a vécu une année couronnée de succès, mais non exempte de difficultés. La production animale, et donc les ventes d'aliments composés, ont connu une évolution positive réjouissante. Toutefois, les fortes pluies de l'été et de graves intempéries ont été à l'origine de mauvaises récoltes chez les producteurs de légumes, fruits et céréales. Les achats de matières premières ont donc été particulièrement compliqués. D'une part, il a fallu en commander dans des régions plus lointaines et, d'autre part, les problèmes logistiques liés à la pandémie de Covid-19 ont conduit à des pénuries d'approvisionnement et des hausses de prix.

L'année 2021 a également été marquée par des décisions importantes soumises à la volonté du peuple souverain. Les familles d'agriculteurs ont poussé un grand soupir de soulagement lorsque les deux objets agricoles ont été rejetés massivement en juin. Riche en émotions, la campagne précédant les votations a entraîné un véritable élan de solidarité, y compris dans les branches situées en amont et en aval. En revanche, le

manque de cohérence entre le point de vue des grands distributeurs et celui de la production primaire a suscité une grande déception. Les distributeurs se sont soigneusement tenus à distance du débat, laissant le champ libre aux familles d'agriculteurs et à leurs organisations partenaires, comme la VSF.

Les discussions autour de l'agriculture ont montré une fois encore qu'une part croissante de la population n'entretient aucun lien avec l'agriculture. Pour autant, les gens sont intéressés et veulent avoir voix au chapitre. L'alimentation, les paysages et l'environnement comptent pour eux. Tel est l'enseignement à tirer de l'augmentation du nombre d'initiatives agricoles. La difficulté est donc d'expliquer les préoccupations du secteur de l'agriculture et de les faire connaître à l'ensemble de la population. Les familles d'agriculteurs suisses sont prêtes à mener un dialogue constructif au sujet des défis et des conflits d'intérêts en jeu ; elles en ont maintes fois apporté la preuve. Leur capacité d'adaptation face à un contexte en constante évolution est sans égale.

Le secteur des aliments composés apporte une partie de la solution pour un meilleur avenir, un avenir partagé. Il lui incombe de rendre des comptes de manière transparente sur ses activités. Il joue un rôle important dans la garantie d'un approvisionnement en aliments de grande qualité qui soit robuste et résiste aux crises, le qualificatif « résiste aux crises » prenant une signification insoupçonnée au vu du contexte actuel. Il est donc d'autant plus important que, parfois, nous ayons tous le même horizon sous le même ciel.

Christian Oesch, Directeur

Interview avec le vice-président de la VSF, Alain Favre



*Alain Favre,
Vice-président de la
VSF depuis 2021*

Monsieur Favre, quel est votre rapport avec les fabricants suisses d'aliments pour animaux ?

Après un apprentissage d'agriculteur et des études d'ingénieur agronome, j'ai commencé à travailler, en 1997, pour un fabricant d'aliments et prémixeur, en tant que technicien. En 2008, j'ai été nommé Directeur Général de cette même société. Cela fait donc 25 ans que j'évolue dans le milieu des fabricants suisses d'aliments et que je m'y sens bien !

Quelle était votre motivation pour devenir membre du comité et vice-président de la VSF ?

À la suite de la création de la société AniTeCH SA et sa mise sur les rails, j'avais pour but de m'investir pour notre branche. Faire partie du comité de la VSF devenait pour moi une évidence. Ayant acquis plus d'expérience au fil des années et pouvant aussi consacrer plus de temps à notre association, ce retour représentait pour moi une grande motivation tout comme l'envie d'apporter

un autre regard au sein du comité, celui du directeur d'AniTeCH, une firme service Suisse romande : une société différente. Etant en contact permanent avec nos clients les fabricants régionaux, c'est donc les voix de nos clients que je vais faire remonter au sein du comité de la VSF. Les préoccupations régionales et les spécificités de la Suisse romande me tenant aussi à cœur.

Je tiens aussi à remercier mes collègues du comité pour la confiance accordée en me proposant à la vice-présidence de notre association. C'est avec plaisir que j'ai accepté de relever ce défi !

De quel contexte environnant avez-vous besoin pour relever les défis de la Fédération, voire du secteur ?

Pour relever les nombreux défis qui vont se présenter à elle, notre association a besoin, tout d'abord de disposer d'un bureau dynamique et compétant, ce qui est le cas !

Mais avant tout, c'est d'un monde agricole uni dans son intégralité dont nous avons besoin, qui a pour but de redorer son blason et de s'assurer que l'opinion publique soit positive à son encontre ! Des consommateurs aux politiques en passant par les autres décideurs de ce pays, tous doivent être acquis à la cause agricole ou tout au moins la comprendre. A nous de les convaincre ! De nombreuses questions vont surgir de toutes parts auxquelles il faudra être prêt à répondre et à donner toutes les explications nécessaires ! Nos arguments sont bons et inattaquables, à nous de faire passer le message !

Quels objectifs poursuivez-vous en tant que vice-président, outre la défense des intérêts des fabricants suisses d'aliments fourragers ?

En tant que vice-président, j'ai plusieurs objectifs en vue : le premier est de renforcer la cohésion des membres.

Nous faisons tous partie de la même famille.

Dans une famille, il y a toujours des querelles qui éclatent ou des opinions qui divergent, mais le dialogue doit toujours finir par s'imposer et permettre de faire passer l'intérêt commun en premier. Nous devons nous montrer unis aux yeux de tous.

Un autre objectif : qu'il soit inconcevable, à l'avenir, pour un fabricant d'aliment suisse indépendant de ne pas être membre actif de la VSF. Que tous se rendent compte du travail accompli par l'association et que ses tâches sont très importantes, voire vitales pour notre secteur. Nous devons tous faire front commun dans ce sens !

Un dernier objectif : La VSF doit être la référence incontournable pour tous contacts avec la presse, les milieux politiques et scientifiques, l'économie en passant par l'administration et les organisations diverses, et ce, pour tout ce qui a trait, de près ou de loin, à notre domaine de compétence. Beaucoup de travail sera encore nécessaire pour y parvenir, mais si la totalité des membres travaillent dans ce sens, nous allons y parvenir.

Quel portrait dressez-vous du secteur, voire des membres de la VSF ?

Notre secteur a dû s'adapter et devra encore le faire, toujours plus vite à l'avenir, dans le contexte d'une agriculture suisse en profonde mutation. La flexibilité est donc le maître mot et le sera encore pour les prochaines années. Dans les plus grandes, comme dans les plus petites entreprises de notre secteur, cela sera le facteur déterminant. Notre environnement va encore évoluer, à chaque entreprise de saisir les opportunités qui vont se présenter. C'est là l'essence même de tout entrepreneur et nous avons de très bons entrepreneurs au sein de notre branche.

Comment voyez-vous l'avenir de la VSF ? Quels seront les défis à relever ? Quels sont à vos yeux les changements qui s'imposent pour la branche ?

La VSF doit être forte à l'avenir, pour faire entendre sa voix, celle de tous ses membres ! Pour ce faire, il va falloir intensifier les contacts et faire marcher le réseau et sans cesse communiquer.

La carte « Suisse » devra être jouée « à fond ». Notre société tend à plus d'écologie, les préoccupations environnementales n'auront de cesse d'augmenter à l'avenir. Les fabricants d'aliments ne doivent pas manquer ce virage ! Mieux, il faut le précéder en capitalisant sur tout ce dont nous disposons déjà : proximité, traçabilité, qualité, empreinte carbone ...

On parle de développement durable dans le fond, quoi de plus durable que des aliments produits

sur place dans des usines suisses ! Comment pourrait-on faire mieux ?

Notre branche, devra donc changer, se repenser. La pandémie qui a déstabilisé nos vies va aussi provoquer un rééquilibrage de toute l'économie du pays, la redistribution des cartes a commencé. Il faudra être partout pour défendre nos positions et nos acquis, encore plus qu'à l'accoutumée. A nous de travailler pour démontrer l'importance de nos métiers à toute la population. Dans cette situation, nous aurons encore plus besoin d'une association professionnelle forte, dont le rôle sera des plus importants dans les années à venir !

Quelles seront les autres thématiques de politique professionnelle qui préoccupent les fabricants d'aliments composés suisses dans les prochaines années ?

Les sujets seront nombreux, en particulier, la reprise de l'examen de la PA22+ pour son entrée en vigueur probable en janvier 2025.

L'évolution de la politique agricole et la législation qui en découlera sera déterminante pour notre secteur. Il faudra veiller au grain pendant toute cette période.

Lutter, en particulier, contre la diminution souhaitée par l'OFAG du taux d'auto-provisionnement. Le projet prévoyant, au prétexte de la con-

servation de la capacité de production (notamment de la fertilité des sols) de diminuer fortement la production indigène. Nous devons démontrer que dans cette situation, il sera impossible de respecter l'Article 104a de la Constitution qui inscrit le concept global pour la sécurité alimentaire. Sans une production indigène importante, c'est toute la profession et les professions liées qui sont en danger. Des milliers d'emplois dans notre pays seraient ainsi précarisés.

Le système politique suisse est très souvent cité en exemple de par le monde. La démocratie directe a de très nombreux avantages mais induit aussi l'apparition de nombreuses initiatives populaires fédérales qui placeront l'agriculture au centre de l'attention. La prochaine, déjà programmée, a pour titre : « Pas d'élevage intensif en Suisse ». Elle demande à la Confédération de fixer des critères pour l'hébergement, les sorties en plein air, le nombre d'animaux détenus et leur abattage.

Une fois de plus, la branche doit s'organiser pour expliquer à tout un chacun les tenants et aboutissants ainsi que les conséquences d'une telle initiative. Une débauche d'énergie importante mais nécessaire et un exercice qui va devoir se répéter. A l'avenir, la VSF devra être plus présente dans les nouveaux médias et mieux communiquer pour pouvoir faire entendre sa voix et celle de ses Membres. Agir avant de devoir réagir !



Contexte politique

Le contexte politique agricole

En 2021, la politique agricole était marquée par la peur de l'issue des votations sur les initiatives agricoles et du « plan de mesures pour une eau propre » élaboré à la hâte.

Les initiatives agricoles coulées par le peuple

Le peuple suisse a clairement balayé les deux initiatives agricoles en juin 2021. L'initiative pour une eau potable propre a été rejetée avec 60.7% des voix et celle sur l'interdiction des pesticides avec 60.6%. Par ailleurs, les deux initiatives n'ont pas réussi à obtenir la majorité des cantons.



Ce résultat modéré a été précédé de débats chargés en émotions et extrêmement controversés au sein de la population, ainsi que d'une campagne de votation usante pour les milieux impliqués. À travers une vaste campagne de votation tous azimuts, l'Alliance mise en place par l'Union suisse des paysans (USP) a mis en évidence pour la population les nombreuses conséquences négatives des deux initiatives et a tenté de la convaincre de voter « non ». La campagne a débuté avec une action d'hissage de drapeaux. Des affiches dans les villes et les agglomérations sur des espaces payants, ainsi que des panneaux, bannières et d'innombrables installations originales dans les

zones rurales non payantes ont constitué les éléments principaux de cette campagne. Cinq visuels différents étaient disponibles. L'idée de base était de montrer la préoccupation générale : un citoyen ou une citoyenne scie symboliquement la branche d'arbre sur laquelle lui / elle et les autres parties concernées sont assis.

La VSF a décidé de rejoindre l'Alliance contre les initiatives agricoles extrêmes et a investi Fr. 80'000.00 dans cette campagne de votation. En plus des activités menées au niveau de l'Alliance, elle a organisé sa propre campagne de votation : A un stade précoce, les Membres disposaient directement d'argumentaires très spécifiques. A cela s'ajoutaient du matériel imprimé comme des drapeaux géants pour les silos à céréales, de grands autocollants pour les poids-lourds et l'organisation d'une action d'envoi de cartes postales. Quelques semaines seulement avant la date de votation, la VSF a pu utiliser la grande action de Street Art de l'entreprise Egli SA à Nebikon pour la production d'une vidéo et la présence dans les réseaux sociaux. La portée était énorme, puisque les vidéos ont été visionnées environ 80'000 fois. Et pour couronner toute cette action, une campagne d'annonces a été organisée dans les quotidiens avec le Président de la VSF, le Conseiller d'Etat Damian Müller, notre Membre, le Conseiller d'Etat Hansjörg Knecht, ainsi que le Conseiller d'Etat Olivier Français en Suisse romande. La VSF a investi environ Fr. 130'000 au total ainsi que d'innombrables heures de travail dans cette campagne de votation.

A contrario d'autres entreprises du secteur agro-alimentaire, les Membres de la VSF ont clairement pris position sur les initiatives. L'engagement dans les rangs des Membres était énorme et tous les

Membres de la VSF peuvent être fiers d'avoir contribué largement à ce bon résultat de votation.

Le plan de mesures pour une eau propre occasionne des charges supplémentaires

Le 29 août 2019, la Commission de l'économie et des redevances du Conseil des Etats (CER-E) a introduit l'initiative parlementaire 19.475 « Réduire le risque de l'utilisation des pesticides ». Lors de la session de printemps, le Parlement a terminé l'examen de l'initiative parlementaire. Elle contient des modifications au niveau de la Loi sur l'agriculture (LAg), de la Loi sur la protection des eaux (LEaux) et de la Loi sur les produits chimiques (LChim). Les nouvelles dispositions légales concernent la réduction des risques liés à l'utilisation de produits phytosanitaires et la diminution des pertes d'éléments fertilisants. La procédure de consultation sur le train d'ordonnances élaboré à la hâte a commencé fin avril 2021. Des centaines de personnes se sont « battues » avec le rapport de 130 pages et les ordonnances pour soumettre 5'278 (!) pages d'avis à l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) dans le cadre de la procédure de consultation.

Pour sa réponse à la consultation, la VSF s'est mise en lien avec les groupes d'intérêts les plus divers du secteur de l'élevage. Ce sont surtout la suppression de la tolérance de 10% dans le Suisse-Bilanz et l'obligation de communiquer concernant les livraisons d'éléments fertilisants qui représentent de réels défis pour l'industrie des aliments composés. D'un côté la suppression de la tolérance devrait engendrer une diminution du cheptel, et de l'autre les fabricants d'aliments

composés doivent concevoir leurs systèmes d'exploitation de façon qu'ils saisissent non seulement les livraisons d'aliments concentrés mais également les données nécessaires concernant les livraisons d'éléments fertilisants.



La VSF a également critiqué la méthode «OSPAR» choisie pour établir le bilan. Cette méthode découle de la Convention OSLO-PARIS pour la prévention de la pollution marine et présente une série d'inconvénients. Ainsi, les excédents établis selon la méthode OSPAR ne peuvent pas être entièrement assimilés aux pertes du fait que les modifications des réserves du sol et le métabolisme des animaux de rente doivent également être pris en compte dans le bilan. De plus, on ne distingue pas entre les pertes évitables et inévitables (p. ex. les dépôts atmosphériques, nitrification du sol). Pour pouvoir procéder à une vraie analyse des effets des mesures prises au moyen de la méthode OSPAR, des ajustements s'imposent donc et il faut des indicateurs supplémentaires. Il est également illogique que la fixation d'azote soit considérée comme « input », en particulier pour les légumineuses à grains. Puisqu'en Suisse on tend à étendre la surface en légumineuses à grains, l'agriculture se voit contrainte de faire saisir dans le bilan plus d'inputs avec des outputs pratiquement inchangés au niveau de la production végétale. Pour mieux pouvoir se positionner dans le bi-

lan OSPAR, la Suisse devrait cultiver un maximum de céréales fourragères indigènes et n'avoir pratiquement plus de surfaces emblavées en céréales panifiables. Cela lui permettrait de réduire les importations d'aliments pour animaux considérées comme « inputs ». Paradoxalement, les importations de denrées alimentaires ne sont comptabilisées dans le système OSPAR. Par conviction, la VSF a souligné les faits suivants dans son avis soumis dans le cadre de la procédure de consultation:

« Depuis des années, la société et le monde politique exigent de la part de l'agriculture qu'elle développe la production végétale pour utilisation directe dans l'alimentation humaine. Au niveau de la consommation, la tendance va dans le même sens. Les oléagineux, les pommes de terre et les sources alternatives de protéines pour l'alimentation humaine sont plus demandés que jamais sur les marchés. Tous ces points ne sont pas repris dans le projet de loi. Au contraire, les mesures proposées conduisent à une réduction de la production végétale de 10% par rapport à la situation actuelle. La production de céréales fourragères est encore plus fortement touchée. Les simulations de SWISSland tablent même sur un recul du volume de production de 17%. Avec une production animale stable, une quantité adaptée de supports énergétiques et protéiques devrait être importée en guise de compensation. La VSF demande au Conseil fédéral de définir, en collaboration avec la branche, une stratégie d'utilisation des terres assolées, surtout pour l'extension des terres agricoles ouvertes en faveur de la culture de supports protéiques et de céréales fourragères, afin de produire un effet positif durable sur le bilan global des importations d'azote et de phosphore dans le bilan OSPAR. Simultanément,

il convient de compléter le bilan OSPAR par des indicateurs supplémentaires pour pouvoir globalement estimer et prouver les effets des mesures prises ».

Saisie digitale supplémentaire des livraisons d'aliments composés à partir de 2024

A partir du 1er janvier 2024, il sera obligatoire de communiquer les livraisons d'aliments concentrés pour animaux et d'engrais. Pour s'acquitter de cette obligation, il est prévu de mettre en place la gestion numérique des éléments fertilisants et des produits phytosanitaires (dNPSM).

« Le système global créé dans le cadre du projet dNPSM permet l'acquisition et la transmission d'informations sur les moyens de production dans l'agriculture suisse jusqu'à l'échelon des exploitations individuelles et, lorsque cela est utile et nécessaire, jusqu'à l'échelon des parcelles. L'exploitant peut gérer et contrôler la transmission des données », déclare l'OFAG dans son catalogue d'objectifs.

L'exploitation n'en sera que plus transparente et les charges administratives pour le fabricant d'aliments composés n'en seront que plus contraignantes. La VSF est membre du « Sounding Board » du projet dNPSM. Elle va tout faire pour que toutes les firmes, peu importe leur taille, puissent s'acquitter de cette obligation désormais inévitable de façon pragmatique et praticable. Les entreprises plus grandes disposant d'un logiciel ERP pourront fournir les données via interface. Les entreprises sans logiciel devront trouver une solution basée sur le web pour saisir les données. Pour l'heure, on peut s'attendre à ce que le système ne soit pas disponible dans les délais.

Train d'ordonnances agricoles 2021

En novembre 2021, le Conseil fédéral a approuvé le train d'ordonnances agricoles 2021. 17 ordonnances ont été adaptées au total. Outre les adaptations au niveau des annexes de l'Ordonnance sur le Livre des aliments pour animaux, les changements portant notamment sur les dispositions relatives à l'entreposage et à l'épandage des engrais de ferme liquides devraient avoir des répercussions importantes pour les exploitations d'élevage. Cette réglementation est incluse dans les prestations écologiques requises. En cas de non-respect des dispositions, des sanctions ont été définies et celles qui concernent l'entreposage seront appliquées à partir du 1er janvier 2022. Pour l'épandage, l'obligation d'utiliser des pendillards a été reportée au 1er janvier 2024.

Protéines animales bientôt à nouveau possibles ?

Depuis début septembre 2021, l'utilisation des dites « protéines animales transformées » d'origine porcine est à nouveau autorisée dans les aliments pour volaille et, inversement, les protéines d'origine avicole dans l'alimentation des porcins. Par ailleurs, il est autorisé d'utiliser les protéines dérivées d'insectes non seulement en aquaculture mais aussi dans les aliments pour porcins et volailles. L'affouragement de collagènes de ruminants à des non ruminants a aussi été autorisée. La fabrication de protéines animales transformées est exigeante : Seuls les sous-produits d'animaux sûrs qui proviennent de la production ou transformation de denrées alimentaires peuvent être incorporés.



La réintroduction de protéines animales transformées fait également l'objet de discussions en Suisse. Deux motions de camps politiques différents réclament la renaissance. De premières entrevues ont eu lieu entre les secteurs porcin et avicole, l'administration ainsi que les fabricants d'aliments composés. La stricte séparation de toutes les lignes logistiques et de production du point d'abattage jusqu'à l'auge sans aucune tolérance devrait s'avérer difficilement réalisable dans les petites structures du secteur de la production animale en Suisse. Par exemple, les éleveurs qui donnent des aliments composés contenant des protéines animales transformées dérivées de porcins à leurs volailles ne peuvent élever ni des ruminants, ni des porcs. A cela s'ajoute la question de l'acceptation par la société. Pour une mise en œuvre efficace, il est également important que les consommatrices et les consommateurs la soutiennent. La procédure de consultation sur les ordonnances devrait débuter la deuxième moitié de l'année 2022.

Les médias suisses ont saisi l'occasion de la réintroduction dans l'UE pour éclairer la situation en Suisse. Outre la presse agricole, des médias isolés se sont également penchés sur la question, notamment le téléjournal SRF-Tagesschau. Dans ce contexte, la VSF a pu fournir des documents précieux dans sa fiche d'information.

Initiative sur l'élevage intensif bientôt soumise au vote

L'initiative populaire « Non à l'élevage intensif en Suisse » exige une modification de la Constitution concernant l'élevage agricole. La Confédération doit fixer des critères sur un hébergement et des

soins respectueux des animaux, l'accès à l'extérieur, l'abattage et la taille maximale des groupes par étable. Elle doit également édicter des dispositions sur l'importation d'animaux et de produits d'origine animale à des fins alimentaires.

Pour la mise en œuvre de l'initiative, des délais transitoires jusqu'à 25 ans sont prévus. En janvier 2020, à la surprise générale, le Conseil fédéral a décidé de présenter un contre-projet direct à l'initiative, dans lequel il propose d'inscrire dans la Constitution le bien-être animal et de l'étendre à tous les animaux. L'adoption de l'initiative aurait un impact dramatique sur la production animale en Suisse et, par là même, sur le marché des aliments composés aussi. De ce fait, il faut absolument la refuser.



Dans le cadre de la consultation sur le contre-projet direct en août 2020, la VSF s'est très clairement prononcée contre le projet. De l'avis du secteur des aliments composés, on n'a pas besoin d'un contre-projet direct il n'y a pas d'élevage intensif en Suisse.

Dans le cadre de la session d'hiver du Conseil national, on a assisté à des débats politiques marathons sans pareils. Plus de 50 membres du Conseil national ont souhaité prendre la parole pour présenter leurs arguments pour ou contre l'initiative sur l'élevage intensif. Tant l'initiative (111 contre 60 voix, 19 abstentions) que le contre-projet du

Conseil fédéral (107 contre 81 voix) ont échoué. Le même sort a été réservé à la proposition de renvoi d'une minorité rouge-verte-libéraux verts (106 contre 81 voix) qui espérait ainsi forcer un contre-projet indirect (au niveau de la loi). Le Conseil des Etats va se pencher sur la question lors de sa session de printemps 2022.

Grâce aux vastes dispositions légales en vigueur, aux limitations maximales prévues pour les effectifs, aux programmes en matière de santé spécifiques aux animaux ou aux programmes éthologiques agricoles, le secteur suisse de l'élevage a un niveau inégalé au monde.

La votation populaire sur l'initiative sur l'élevage intensif est attendue en automne 2022. Vers la fin de l'année sous rapport, le Comité de la VSF avait décidé d'investir un montant de Fr. 20'000.00 pour la campagne de votation contre cette initiative et de rejoindre l'Alliance contre l'initiative sur l'élevage intensif. Dans le cadre de la campagne précédant la votation, la VSF prévoit de mettre en œuvre des actions spécifiques subsidiaires à la campagne principale pour les aliments composés.

VSF soutient des projets importants

Projet sur la santé des onglons

Après les problèmes de santé du pis et de fécondité, les boiteries et les maladies des onglons sont la troisième cause de réforme la plus fréquente chez les vaches laitières en Suisse. L'objectif du projet est la saisie numérique systématique de données pendant le parage des onglons. Les données sur la santé des onglons peuvent être utilisées pour accompagner les exploitations ayant des problèmes d'onglons, ainsi que pour dévelop-

per des chiffres-clé et des valeurs d'élevage pour la santé des onglons en Suisse. Le projet « Onglons sains » a commencé en 2019 et durera six ans. La collaboration entre les détenteurs d'animaux, les pareurs d'onglons et les vétérinaires de troupeau sera renforcée. Le nombre de participants (détenteurs d'animaux et pareurs d'onglons) augmentera chaque année.

Mieux comprendre le SHI

Les torsions intestinales avec des saignements dans les intestins, appelées « syndrome hémorragique intestinal (SHI) » dans le jargon des spécialistes, sont actuellement la principale cause de perte subite pour les éleveurs de porcs en Suisse. Grâce à de précédentes recherches, nous savons que les causes du SHI peuvent être liées à l'environnement ainsi qu'à la génétique. En revanche, l'importance des différents facteurs et comment ils se conjuguent à d'autres facteurs n'est pas encore connue.

Le projet de recherche coordonné par SUISAG, qui réunit des vétérinaires (m/f) et des agronomes (m/f) des facultés Vetsuisse de Berne et Zurich, de l'EPF de Zurich ainsi que de la HAFL à Zollikofen, a pour objectif de développer des outils pour pouvoir diminuer les pertes dues au SHI. Dans le cadre du projet partiel « Génomique » à l'EPF Zurich d'une durée de quatre ans, les chercheurs étudient l'influence de la génomique sur l'apparition du SHI. Lors du projet partiel « Facteurs environnementaux » d'une durée de trois ans à la faculté Vetsuisse de Berne, ils analysent et comparent les conditions de détention, les propriétés des aliments pour animaux ainsi que les facteurs de management dans les exploitations avec et sans problèmes avec le SHI.

Mandats

Mandat Association suisse du monde du travail de la meunerie (AMTM)

Malgré la persistance de la pandémie de Covid-19, les événements les plus importants ont à nouveau pu avoir lieu en 2021. En 2021, un total de 22 meunières et meuniers ont mené à bien leur apprentissage (20 en Suisse alémanique et 2 en Suisse romande). C'est Lars Lüscher (entreprise d'apprentissage : Landi Thun, Steffisburg) qui a obtenu les meilleurs résultats pour l'orientation Alimentation animale. Quant à Paul Gaigl (entreprise d'apprentissage : Swissmill, Zurich), il est arrivé premier de sa promotion pour l'orientation Denrées alimentaires. Lars Lüscher a représenté la Suisse aux MühlenMasters en automne 2021 : un moment fort dans sa jeune carrière.

Malheureusement, le nombre d'apprentis a à nouveau reculé. Il convient donc de poursuivre activement les mesures publicitaires afin de montrer tout l'attrait du métier. Aussi, l'AMTM et les entreprises d'apprentissage mettront à nouveau tout en œuvre lors de la prochaine année de formation professionnelle afin de pourvoir les places d'apprentissage avec des candidates et candidats adéquats.

Suite à l'annulation de 2020, les SwissSkills se tiendront à nouveau à Berne en 2022. Par ailleurs, l'assemblée des délégués, la fête de fin d'apprentissage et la journée d'information pour les formateurs devraient à nouveau avoir lieu normalement. Autre temps fort en 2022 : les MühlenMasters, organisés pour la première fois en Suisse.



Cérémonie de clôture du 27 août 2021 à Sempach

Mandat Sécurité au travail / solution professionnelle « Céréales » (KSGGV)

Après l'annulation de tous les événements prévus en 2020 et la tenue par correspondance de l'assemblée générale 2021, les formations ont au moins pu reprendre à l'automne. Celles-ci proposaient un cours de base et un cours de révision sur la protection contre l'explosion ATEX.

Ce sujet n'ayant pas pu être abordé de manière suffisante en l'absence d'événements, le thème choisi pour 2020 « La sécurité au travail, ça vaut pour tout le monde » a été maintenu en 2021.

Deux audits ont été réalisés en 2021, tandis que deux autres ont dû être reportés en 2022 en raison de la situation sanitaire. En dépit des nombreux efforts positifs, quelques points faibles ont aussi été identifiés ; actuellement communiqués

aux membres, ils seront intégrés aux formations dans la mesure du possible afin de montrer aux membres des pistes d'amélioration.

En 2020, le risque de chute pour les accidents professionnels s'est élevé à 52 chutes pour 1000 employés à temps plein dans le cadre de la solution professionnelle. Ce chiffre, qui est le plus bas depuis dix ans, est en net repli malgré une charge de travail accrue en cette année de pandémie. Néanmoins, les accidents non professionnels ont connu une légère hausse dans le cadre de la solution professionnelle et sont presque deux fois plus fréquents que les accidents professionnels. Les travailleurs semblent adopter un comportement plus sûr sur leur lieu de travail, notamment grâce aux mesures de sensibilisation de la solution professionnelle. Cette sensibilisation devrait être progressivement étendue au temps libre.



Marché des aliments fourragers

Commentaire sur l'évolution des chiffres d'affaires 2021 des Membres de la VSF

Considérations générales

Environ 1.265 milliards de tonnes d'aliments composés ont été produites à l'échelle mondiale en 2021. Selon le rapport Alltech Agri-Food Outlook 2022, les dix plus grands pays totalisent près de 65% de la production d'aliments composés. La Chine est le premier pays producteur avec 261.4 millions de tonnes, suivie par le Brésil (80.1 millions de tonnes) et l'Inde (44.05 millions de tonnes). L'Allemagne arrive en dixième position avec une production de 24.5 millions de tonnes. Tandis que la production mondiale d'aliments composés s'est accrue de 2.3%, l'Europe a enregistré une baisse de production de 1.2%. Les explications données concernaient les problèmes liés à la peste porcine africaine, les prix élevés des matières premières en relation avec les prix bas des produits finis ainsi que le recul de la production d'aliments pour ruminants. Globalement, la plus grande augmentation a été enregistrée dans le secteur des aliments pour animaux domestiques, puisque la production mondiale s'est accrue de 8.2% pour passer à plus de 34 millions de tonnes!

La société se trouve dans une des décennies les plus passionnantes de la nutrition humaine : les connaissances dans le domaine augmentent rapidement et les start-ups défient les modèles économiques existants. Sur les réseaux sociaux, la nutrition est le sujet par excellence. A cela s'ajoutent la crise climatique qui nous pousse à une consommation responsable, ainsi que la perspective de

compter quatre milliards de personnes en surpoids d'ici 2050. Autant de raison pour se focaliser sur l'avenir de l'alimentation. Interrogés sur les 10 principales tendances alimentaires, 75 experts allemands ont cité non seulement le régime végétalien et à base de plantes, mais aussi l'éducation nutritionnelle ainsi que les mythes nutritionnels et les informations nutritionnelles incorrectes. Dans ce dernier domaine, notre branche peut fournir de précieuses informations professionnelles.

Cheptel d'animaux de rente

Le cheptel d'animaux de rente a stagné en 2021 par rapport à l'année précédente. Néanmoins, ce dernier devrait encore être mis à plus rude épreuve dans un avenir proche. Entre 1996 et 2020, le cheptel bovin a diminué de 13%. En 2020, le cheptel de vaches laitières a atteint son niveau le plus bas depuis 1996 avec environ 680'000 vaches. Après un recul du nombre de vaches de 5'000 têtes en 2020, une légère hausse de +0.4% (soit +2'700 unités gros bovin, UGB) a pu être constatée en 2021. Cette tendance est corroborée par l'abattage d'un nombre moins important de jeunes veaux femelles (-3.7%). Comparativement à l'année précédente, le nombre de porcs et de poules a également réaugmenté de respectivement 20'000 (+1.5%) et 140'000 animaux (+1.1%).

Ventes

En 2021, les Membres de la VSF ont produit et commercialisé un total de 728'336 tonnes (année précédente : 702'579 tonnes) d'aliments composés, de concentrés protéiques et d'additifs fourragers, ce qui représente une augmentation des

ventes de 25'757 tonnes, soit 3.7% (AP : 27'728 tonnes). Pour l'ensemble du marché, on a assisté pour la deuxième fois consécutive à une évolution légèrement positive, a contrario des années précédentes. Pour l'ensemble du secteur des aliments composés, on comptabilise une hausse des ventes de l'ordre de 35'000 à 40'000 tonnes (+2.1% à +2.5%). La production d'aliments composés pour l'ensemble suisse devrait se chiffrer à près de 1'670 millions de tonnes (AP : 1'630 millions de tonnes). En 2021, il devrait à nouveau y avoir eu de faibles déplacements des parts de marché en faveur des fabricants privés. La répartition des parts de marché est estimée comme suit en 2021 : 42% pour les Membres de la VSF (y compris Meliofeed SA), 44% pour les coopératives agricoles (UFA SA, coopératives locales), 13% pour les fabricants non affiliés à une association (opportunistes) et >1% pour les importations.

Aliments volaille

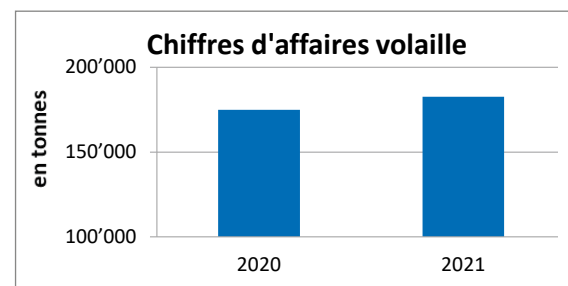
A l'instar de l'année 2020, la fabrication d'aliments volaille était supérieure à la croissance du marché en 2021. Les Membres de la VSF ont pu enregistrer un bond global des ventes de +7'616 tonnes (AP : +11'868 tonnes) pour passer à **182'546 tonnes**, pour toutes les sous-catégories d'aliments volaille confondues.

Au cours de l'année sous rapport, la production de viande de volaille en poids d'abattage a enregistré une hausse de 3'992 tonnes ou +3.7%. La part nationale a diminué de 0.44% en 2021 et passe à 66.74% (AP : 67.18%). Les parts de mar-

ché des intégrateurs changent légèrement chaque année. Micarna a connu une croissance (+5.7%) et acquiert une part de marché de 43.9%. Avec une croissance de 4.3%, Frifag s'est affirmé comme partenaire de marché fort avec une part de marché de 14.1%. Bell a pu maintenir sa deuxième position sur le marché avec à peine un tiers des parts de marché (31.5%, croissance de +0.4%), et Kneuss a connu une hausse respectable (+6.8%) et passe d'un niveau bas à une part de marché de 8.9%. Le marché devrait continuer à s'accroître à l'avenir. La consommation par habitant a de nouveau augmenté de 0.6 kg à 14.78 kg de viande prête à la vente.

La production suisse d'œufs a connu une hausse très marquée au cours de l'année sous rapport de 81.7 millions de pièces ou +7.7%. Cette croissance ne reflète pas tout à fait l'accroissement du segment des aliments composés des Membres de la VSF (+4.4%).

La production d'aliments pour volaille est un secteur qui gagne en importance pour les Membres de la VSF. Elle a participé à raison de 25.7% (AP : 25.5%) à la production totale des Membres de l'Association. Les poules pondeuses et les poulets d'élevage ont participé avec respectivement 11.4% (AP : 11.3%) et 12.6% (AP : 12.5%) aux ventes des Membres de la VSF.

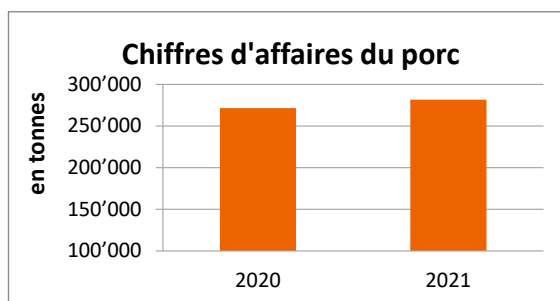


Aliments pour porcs

Avec une moyenne annuelle de Fr. 3.94 (AP : Fr. 4.52) par kilo de poids d'abattage, les éleveurs de porcs ont dû s'en sortir avec un prix en moyenne inférieur de 58 centimes, alors que les prix des aliments fourragers augmentaient. Simultanément, les profits dans la production de gorettes ont diminué de Fr. 8.31 par kilo de poids vif (PV) à Fr. 6.20 par kilo PV.

En 2021 la production de viande de porc a atteint 229'409 tonnes de poids mort, soit environ 5'000 tonnes ou 2.1% de plus que l'année précédente. Avec une part indigène de 94.2% (AP : 92.8%), la limite supérieure optimale semble atteinte. Dans ce secteur, le marché des aliments composés doit faire face à une rude concurrence.

Les Membres de la VSF se sont affirmés dans le segment porcin. Les ventes d'aliments composés « porcs » de la VSF ont nettement augmenté de 10'312 tonnes, soit +3.8% (AP : +3.0%) et atteint **281'764 tonnes**, le segment gorettes/engrais se distinguant en particulier avec +5.0% (AP : +7.1%). Les sous-catégories ont évolué comme suit : porcelets : +3.1%, gorettes/engrais : +5.0%, porcs d'élevage : -0.1%.



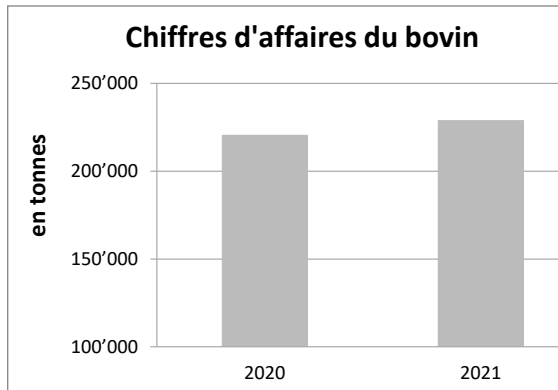
Gros bétail

La production cumulée de lait de janvier à décembre 2021 s'élevait à 3'405'307 tonnes, c.-à-d. 81 tonnes ou 0,002% en deçà de celle de l'année précédente (ajusté année bissextile +0.3%) et

6'036 t ou 0.2% de plus qu'en 2019. Les teneurs en graisse étaient nettement supérieures à l'année précédente et celles en protéines seulement légèrement. L'effectif de vaches laitières a stagné à un niveau bas durant l'année sous rapport et vers la fin de l'année il était légèrement inférieur (-0.8%) à l'année antérieure. Début 2021, les producteurs de lait pouvaient se réjouir d'une légère hausse des prix de 2 centimes pour le lait A. Le niveau de prix du lait A est resté stable toute l'année, alors que les prix du lait B ont augmenté lentement. Cependant, ceci n'aura sans doute pas permis de compenser le renchérissement des matières premières. La croissance de 8'086 tonnes (+ 4.9%) dans le domaine des vaches laitières devrait surtout être imputable à la qualité des fourrages grossiers. La teneur en protéines brutes était sensiblement inférieure à la moyenne pluriannuelle. Dans son aperçu, Agridea a précisé que cela s'expliquait entre autres par les conditions de récolte difficiles de cette année.

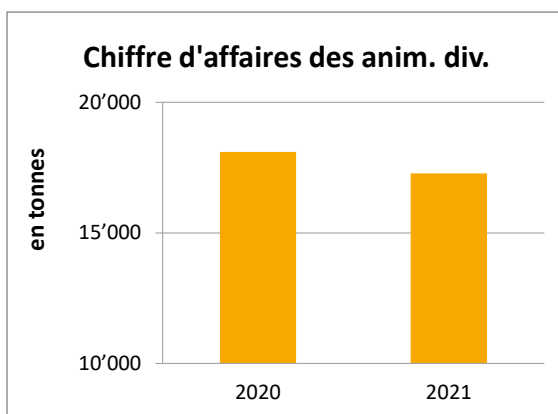
Dans l'ensemble, la production 2021 de viande bovine était de 0,9% supérieure à l'année d'avant. En revanche, la production de viande de veau a enregistré un recul de 3.9%. Le niveau des prix des génisses, bœufs et taureaux ainsi que des vaches de boucherie est resté élevé au plus grand plaisir des paysans qui vendaient des animaux. Le segment de marché bétail d'engraissement a connu une évolution légèrement positive en 2021 auprès des Membres de la VSF, puisque les ventes des moulins affiliés à la VSF ont augmenté de 498 tonnes, soit +1.5%, dans cette catégorie.

Au total, la catégorie d'aliments « Gros bétail » 2021 clôture avec, comme attendu, un meilleur résultat de +3.8%, soit une augmentation de volume de +8'364 tonnes (AP : +191 tonnes) pour passer à **229'165 tonnes**.



Animaux divers

Les ventes dans la catégorie « Animaux divers » ont continué à perdre du terrain. Pour la première fois depuis des années, la production d'aliments pour chevaux a de nouveau légèrement augmenté (+1.8%). L'évolution était également positive du côté des lapins et des petits ruminants. Au total, le segment représente un volume de **17'281 tonnes**, soit 2,4% de la production totale des Membres de la VSF.



Additifs fourragers

Les Membres de la VSF en tant que fabricants de prémélanges ont pu tirer profit de la bonne évolution du marché, même si l'augmentation du volume par catégorie d'animaux en pourcent n'a pas été atteinte. En 2021, la croissance était de 280 tonnes, contre 672 tonnes l'année précédente.

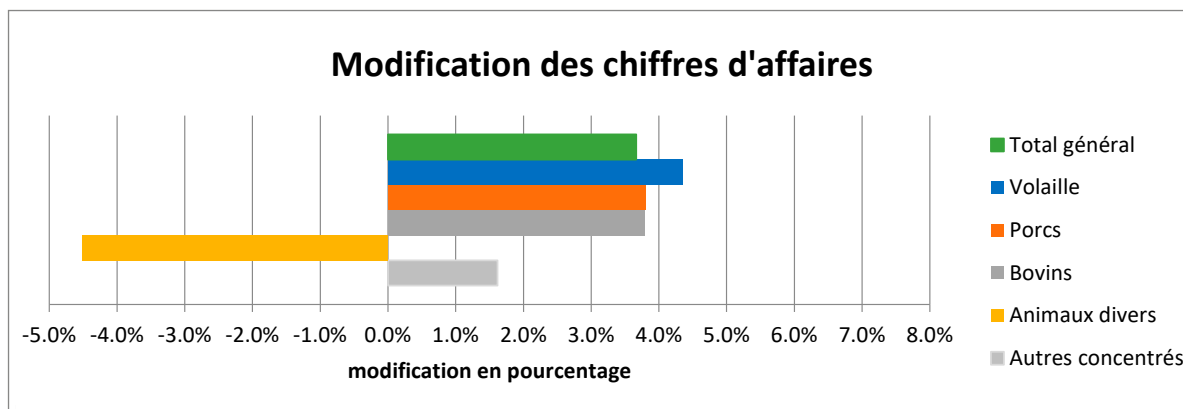
La fabrication se répartit comme suit en 2021 :

| | |
|--|-----------------|
| Prémélanges de sels minéraux | 10'515 t |
| Mélanges de vitamines, d'oligo-éléments et de minéraux | 5'417 t |
| Mélanges de vitamines et d'oligo-éléments | 829 t |
| Mélanges d'oligo-éléments | 462 t |
| Divers (Mélanges d'herbes, etc.) | 173 t |
| Total additifs fourragers | 17'580 t |



Evolution de la production d'aliments composés 2020 / 2021 (Membres de la VSF)

| | En tonnes 2020 | En tonnes 2021 | Par rapport au chiffre 2020 | Par rapport au chiffre 2021 | Augmenta- tion/diminution |
|--|-------------------|-------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|------------------------------|
| I. Volaille | | | | | |
| 1. Elevage / Poulettes | 11'599 | 12'259 | 1.7% | 1.7% | 5.7% |
| 2. Pondeuses | 77'564 | 80'952 | 11.3% | 11.4% | 4.4% |
| 3. Poulet à l'engrais | 85'767 | 89'335 | 12.5% | 12.6% | 4.2% |
| Total volaille | 174'930 | 182'546 | 25.5% | 25.7% | 4.4% |
| II. Porcs | | | | | |
| 4. Porcelets | 36'455 | 37'586 | 5.3% | 5.3% | 3.1% |
| 5. Goretts / Engrais | 185'864 | 195'078 | 27.1% | 27.4% | 5.0% |
| 6. Porcs élevage (truies) | 49'133 | 49'100 | 7.2% | 6.9% | -0.1% |
| Total porcs | 271'452 | 281'764 | 39.6% | 39.6% | 3.8% |
| III. Bovins | | | | | |
| 7. Succédanés de lait pour veaux | 8'006 | 8'026 | 1.2% | 1.1% | 0.3% |
| 8. Elevage veaux, génisses | 15'519 | 15'277 | 2.3% | 2.1% | -1.6% |
| 9. Vaches laitières | 164'603 | 172'689 | 24.0% | 24.3% | 4.9% |
| 10. Engrais | 32'674 | 33'172 | 4.8% | 4.7% | 1.5% |
| Total bovins | 220'801 | 229'165 | 32.2% | 32.2% | 3.8% |
| IV. Animaux divers | | | | | |
| 11. Chevaux | 6'415 | 6'531 | 0.9% | 0.9% | 1.8% |
| 12. Lapins | 2'078 | 2'199 | 0.3% | 0.3% | 5.8% |
| 13. Moutons et chèvres | 3'106 | 3'470 | 0.5% | 0.5% | 11.7% |
| 14. Mélanges de Grains (Volaille, oiseaux, lapins) | 2'164 | 1'841 | 0.3% | 0.3% | -14.9% |
| 15. Autres Ali. Comp. Animaux divers | 4'334 | 3'240 | 0.6% | 0.5% | -25.2% |
| Total animaux divers | 18'097 | 17'281 | 2.6% | 2.4% | -4.5% |
| Total ali. composé + concentrés protéiques | 685'280 | 710'756 | 100.0% | 100.0% | 3.7% |
| V. Autres concentrés | 17'300 | 17'580 | | | 1.6% |
| Total général | 702'579 | 728'336 | | | 3.7% |



Source : VSF

Marché des matières premières

Aliments fourragers

Malgré une faible récolte, un approvisionnement moyen en céréales fourragères en 2021

Cette année, la récolte a été marquée par de faibles rendements et de faibles quantités récoltées pour l'ensemble des cultures. Les pluies abondantes pendant la saison des récoltes ont provoqué une forte germination sur pied du blé panifiable. Le volume total de céréales panifiables était inférieur d'environ 30% à celui de l'année précédente – en faveur du bilan des céréales fourragères.

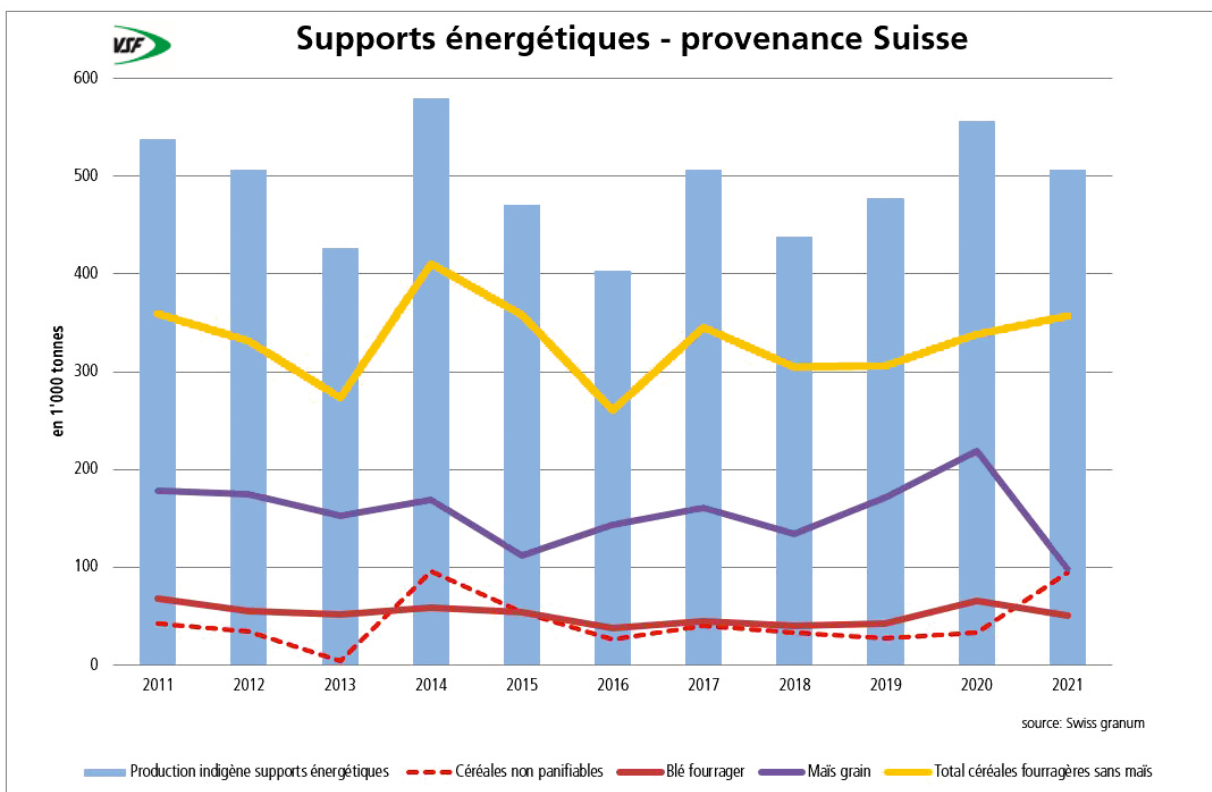
On a enregistré de faibles rendements pour toutes les céréales fourragères. La production d'orge a baissé de -11.9%, le blé fourrager de -22.6% ainsi que le triticale (-19.4 %) et l'avoine (-19.9 %). En 2021, toutes ces céréales avaient des quantités de récolte nettement inférieures à celles de l'an dernier. En termes de volume, l'orge et le maïs en grains ont enregistré les plus grosses baisses par rapport à 2020, avec un total de respectivement 164'838 tonnes (-22'260 tonnes) et 97'660 tonnes (-120'720 tonnes). 95'182 tonnes de céréales panifiables ont été déclassées en « non panifiables » et ont été commercialisées dans le secteur fourrager. Avec ce volume, la production indigène de céréales fourragères (sans le maïs) a obtenu un bilan même supérieur à celui de l'année précédente. S'agissant du maïs, après la récolte record en 2020, on a enregistré la récolte la deuxième plus basse du 21e siècle. Pour

ce qui est des supports énergétiques, les céréaliculteurs ont engrangé une récolte moyenne de 450'000 tonnes.

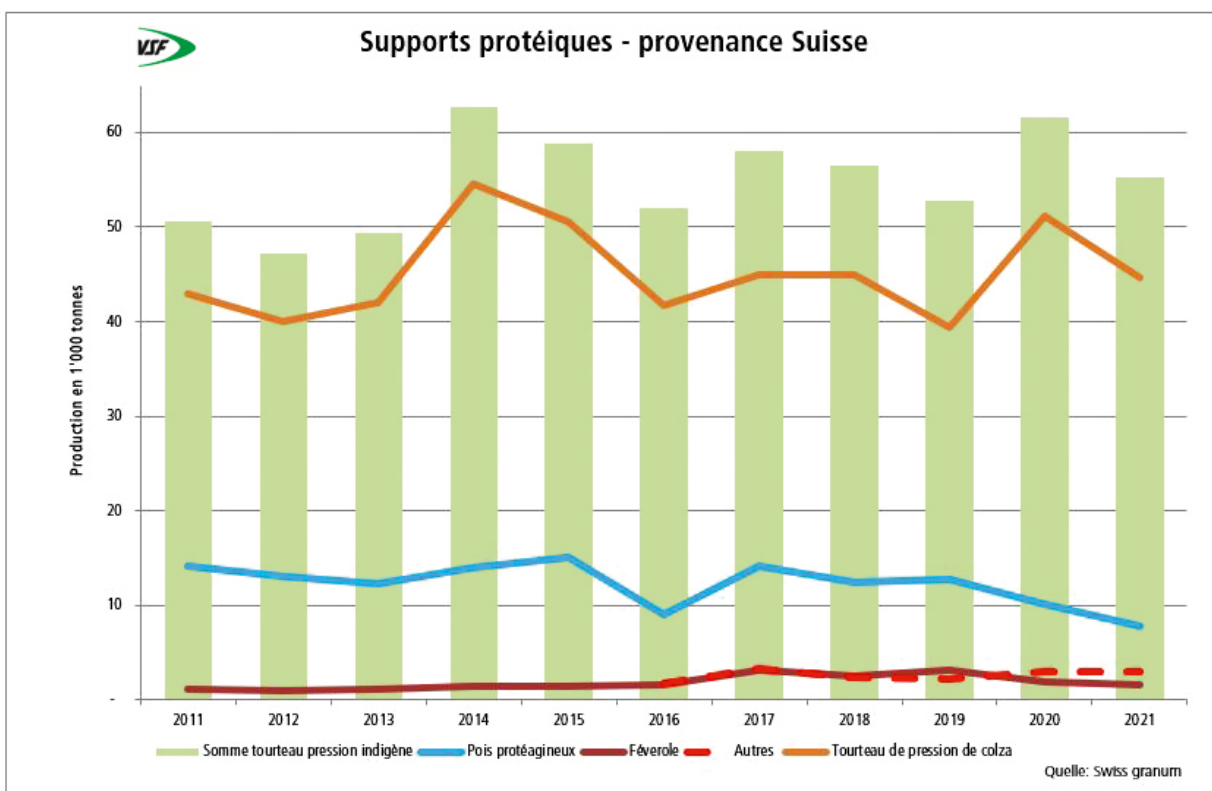
Malgré la situation de récolte défavorable, la contamination en mycotoxines n'était pas énorme. La présence de déoxynivalénol dans les céréales de la récolte 2021 était plus fréquente qu'en 2020. Une contamination accrue a été confirmée en particulier pour le triticale. Les contaminations des échantillons analysés de blé panifiable et d'orge se situaient toutefois à un faible niveau. Malgré la détection de déoxynivalénol dans pratiquement chaque échantillon de maïs grain analysé, le niveau de contamination était faible à moyen. Celui des mycotoxines fumonisines était faible, mais supérieur à 2020, et moyen pour la zéaralénone.

Pour le colza, les conditions météorologiques et la pression plus élevée par des ravageurs ont entraîné une récolte plus basse. Pour l'ensemble suisse, la récolte de colza a diminué de 12.5% par rapport à l'année précédente et ce volume était derechef insuffisant pour satisfaire la demande indigène en colza. La récolte de soja était environ égale à celle de l'année précédente (5'318 tonnes) et la récolte de tournesols était à nouveau inférieure à celles des années antérieures (11'142 tonnes). La part indigène de supports protéiques a donc rediminué et cela confirme que la Suisse est fortement dépendante d'importations de supports protéiques.

Production suisse de supports énergétiques



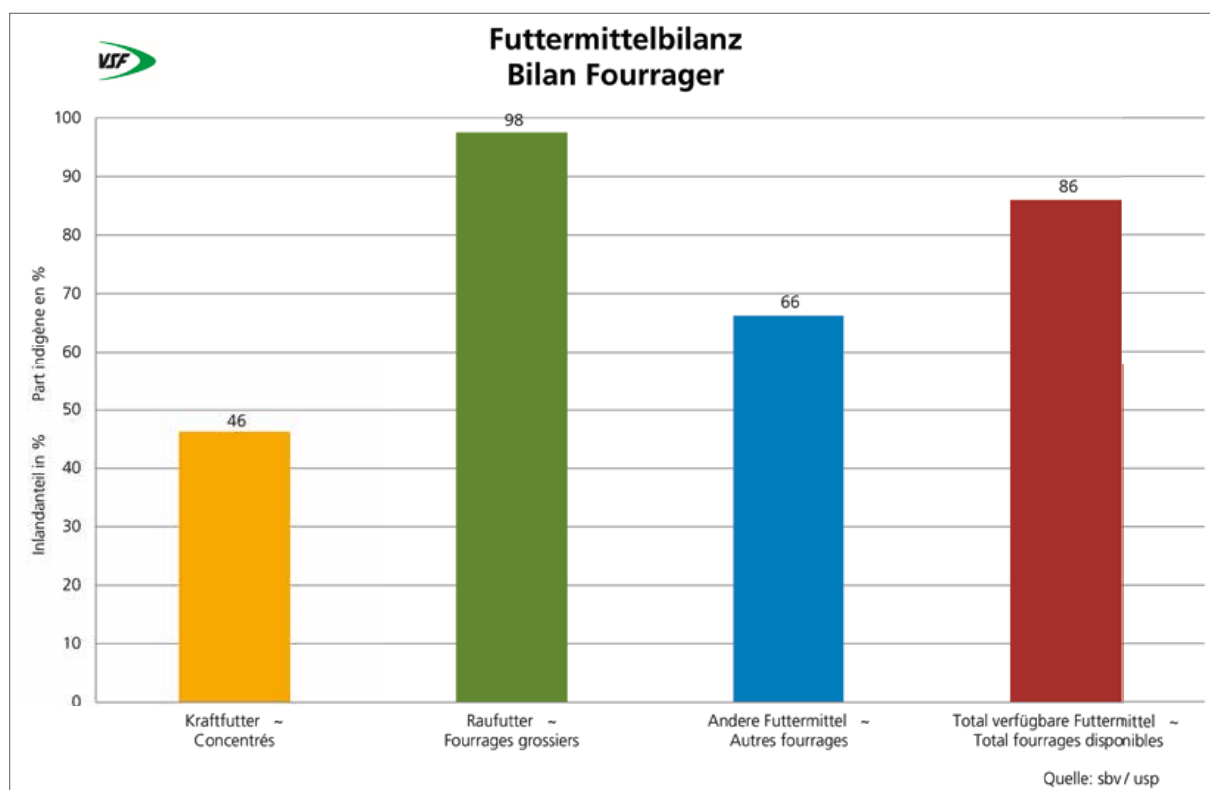
Production suisse de supports protéiques



Bilan fourrager 2020 légèrement meilleur

Nos animaux d'élevage, convertis à la matière sèche, mangent toujours 86% de matières premières qui poussent en Suisse. Dans l'alimentation humaine, le taux d'auto-provisionnement ne cesse de diminuer : moins de la moitié des denrées alimentaires proviennent encore de la production locale. Pour les animaux domestiques, la quote-part devrait être nettement

inférieure à 10%. La mauvaise politique menée en matière de céréales fourragères a conduit à une diminution du taux d'auto-provisionnement en deçà de 50% pour les aliments concentrés, bien qu'en 2020 ce taux ait pu réaugmenter de 3% supplémentaires par rapport à l'année précédente pour la deuxième fois consécutive. En raison de la faible récolte en 2021, le bilan devrait cependant stagner compte tenu du volume important de céréales panifiables déclassées.



Importations coûteuses de céréales en raison de prélèvements douaniers élevés

Avec la politique des prix-seuils pour les importations d'aliments fourragers, le Conseil fédéral définit les conditions-cadres pour les céréales fourragères indigènes. Au cours de la dernière décennie, les prix-seuils sont restés stables, ce qui a engendré des conditions-cadres constantes, également pour la production suisse de céréales fourragères. L'OFAG a le devoir de fixer les droits de douane applicables aux aliments pour animaux de façon que les prix à l'importation se situent dans la fourchette prévue dans l'Ordonnance sur les importations agricoles (OIAgr). Ceci doit normalement permettre de garantir à l'industrie indigène des aliments fourragers de se procurer des matières premières à des prix constants et adaptés au marché. En automne dernier, alors que les prix menaçaient littéralement d'exploser pour les échanges internationaux de matières premières, les facteurs suivants ont permis d'éviter l'adaptation des droits de douane aux conditions effectives du marché ainsi que l'importation d'aliments fourragers nécessaires ou à des conditions excessives :

En raison de la modification nécessaire au niveau de l'Ordonnance, l'OFAG peut seulement adapter les droits de douane une fois par mois. La fixation des prix moyens à l'importation se fait à l'envers/vers l'arrière en raison des statistiques d'importation. En cas de prix franco-frontière, dédouanés, trop élevés pour les aliments fourragers, on hésite à importer, ce qui fait que seuls les lots achetés à bon prix sont pris en compte dans les statistiques douanières de l'OFAG. Ceci donne la fausse impression que les prix des matières premières franco-frontière restent bas et on est, pour

ainsi dire, pris dans un cercle vicieux. Selon le secteur des aliments fourragers, en raison de cette donne, le prix à l'importation d'aliments fourragers était trop élevé durant le dernier trimestre 2021, poussant (obligeant) les fabricants d'aliments composés à acheter des produits trop chers, et contribuant à un nouveau renchérissement des aliments fourragers indésirable d'un point de vue économique.

En collaboration avec l'Association privée du commerce de céréales et matières fourragères et la fenaco, la VSF a exposé la situation à l'OFAG et se penchera sur d'éventuelles adaptations du système de fixation des prix en 2022. L'objectif étant d'élaborer un mécanisme permettant de réagir de manière adéquate à des telles fluctuations de prix.

Réseau soja suisse diversifié

Dans les discussions d'intérêt public, on s'est focalisé sur l'agriculture et en particulier sur la production animale. Malheureusement la thématique est très (trop) simplifiée par les cercles critiques et ramenée à quelques points seulement. De ce fait, de nombreux aspects primordiaux sont négligés dans cette discussion importante et, avec la polarisation accrue, les fronts se durcissent.

La production animale suisse et, avec elle, l'ensemble de la chaîne de valeur ajoutée doivent accepter la discussion et l'étayer avec des faits éclairants. Compte tenu de la complexité, il est difficile de mettre en exergue les liens. En même temps, la branche se doit de donner un bon exemple et d'offrir des plus-values aux consommatrices et aux consommateurs en faisant preuve de pragmatisme. Les dix années de succès du Réseau soja constituent un bon exemple.

Les membres des groupes de travail du Réseau

soja suisse étaient unanimes sur le fait que – compte tenu de son environnement de coûts élevés, de ses consommatrices et consommateurs exigeants et bien avisés ainsi que de ses structures commerciales agricoles – il était impossible pour la Suisse de s’orienter vers la production de matières premières. Pour la production animale suisse, il faut – et ce également à l’avenir – des plus-values véritables, sincères et communicables, et il faut pouvoir éviter, autant que faire se peut, des dommages de réputation. La chaîne de la valeur ajoutée doit pouvoir soutenir les produits qui sont importés en raison d’une pénurie au sein du pays.

Lors de son Assemblée générale 2021, le Réseau soja a décidé à l’unanimité d’étendre sa respon-

sabilité à d’autres composants d’aliments pour animaux. À partir de la récolte 2021, les blés fourrager, l’orge et l’avoine devront être issus d’une production sans traitement de maturation au glyphosate. Les brisures de riz seront issues de cultures responsables et certifiées à partir du 1er janvier 2022, et le gluten de maïs et le dextrose à partir du 1er janvier 2024.

Le Président de Réseau soja suisse a adressé un message très direct aux supermarchés, en leur rappelant que cela impliquera aussi un prix à payer. Il est inacceptable que la chaîne de valeur ajoutée entreprenne de grands efforts qui ne seraient pas rémunérés par les supermarchés en raison des réticences de paiements de consommatrices et consommateurs.



Part de soja importée d'Europe à un niveau record

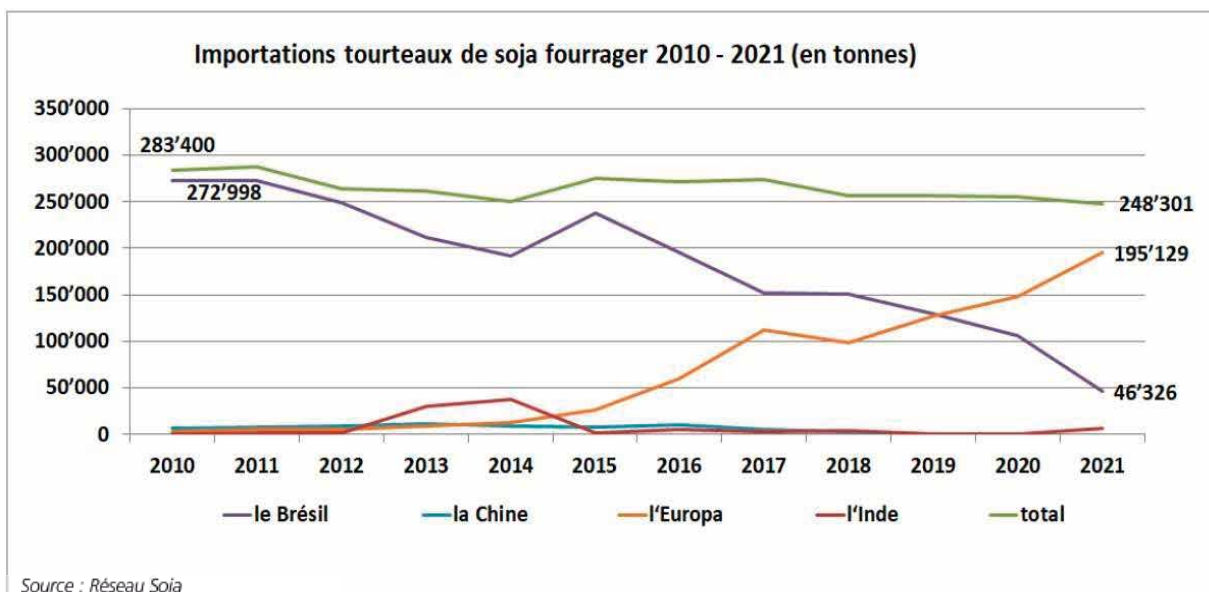
La tendance réjouissante à privilégier l'origine européenne pour les importations de soja a été confirmée au cours de l'année sous rapport. En quelques années, il y a eu un déplacement de provenance côté tourteaux de soja – tout à fait dans l'idée du Réseau soja suisse, qui vise à long terme un approvisionnement en protéines à 100% en provenance de l'Europe continentale. La part de soja européen a augmenté de plus de 20% au cours de l'année sous rapport et totalise 78.5%. Cependant, ceci résulte surtout du fait qu'il règne une réelle pénurie au Brésil. Dès que la situation de l'offre se sera normalisée en Amérique du Sud, la répartition pourrait à nouveau changer. A réaliser tous ces efforts, le secteur de l'élevage d'animaux de rente en Suisse accepte d'encourir des frais supplémentaires non négligeables. Le prix des sources protéiques produites de façon responsable a fortement augmenté au cours de l'année sous rapport. Les primes devraient avoir triplé

en un court laps de temps. La responsabilité des détaillants de répercuter la plus-value souhaitée sur les consommateurs et consommatrices acquiert donc de plus en plus d'importance.

En 2021, les membres du Réseau soja ont acheté 96% de leurs importations totales de soja conformément à une des normes définies. Pour les 13 acheteurs, la part certifiée représentait 97%. Pour le marché suisse global, on obtenait donc une part d'achats de minimum 93% (AP : 95.5%) de soja certifié selon une des normes définies par le Réseau soja. ISCC PLUS, ProTerra et Europe Soya étaient les normes les plus souvent utilisées.

Origine des importations de soja fourrager en 2021

| | Part |
|---------------|-------|
| Europe | 79.4% |
| Brésil | 17.9% |
| Inde | 2.7% |



Sécurité des denrées alimentaires et des aliments fourragers, assurance-qualité

La peste porcine africaine se rapproche dangereusement

La peste porcine africaine (PPA) est en marche. Même si la maladie est tout à fait inoffensive pour l'homme, elle représente une grande menace. Les experts sont unanimes pour dire que cette maladie tant redoutée atteindra aussi la Suisse. Ceci est de plus en plus probable et certainement qu'une question de temps. Un coup d'œil au-delà de la frontière allemande montre que les conséquences de la PPA sont fatales. Les alertes sanitaires conduisent presque inévitablement à une baisse de consommation et donc à des effets économiques dévastateurs pour les producteurs de porcs et les branches situées en amont et en aval de la filière. Début novembre 2021, l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV) a dirigé, en collaboration avec les services vétérinaires des cantons, un exercice simulant l'apparition d'un foyer de peste porcine africaine (PPA) à l'échelle du pays, maladie très dangereuse pour les sangliers et les porcs domestiques. L'exercice simulait la propagation de la PPA dans plusieurs exploitations porcines ainsi que dans des zones forestières dans tout le pays. On a testé l'efficacité de la réponse à la crise, la collaboration entre les autorités fédérales, les services vétérinaires des cantons suisses et le secteur porcin, mais aussi les capacités organisationnelles et numériques, comme les nouveaux outils numériques servant au traitement des données. L'exercice a été effectué à juste titre, puisque peu après les autorités italiennes ont recensé de premiers foyers de PPA dans le Piémont. La VSF continue activement avec sa stratégie d'informer régulièrement les Membres sur la situation épidémiologique et de diffuser du matériel d'information.

La VSF continue activement avec sa stratégie d'informer régulièrement les Membres sur la situation épidémiologique et de diffuser du matériel d'information.



Association

Membres actifs

Le VSF n'a pas pu gagner de nouveaux membres actifs en 2021 et a malheureusement dû enregistrer le départ d'une entreprise.

Nous disons au revoir à BV Landi March Genossenschaft, Siebnen.

Effectif des membres actifs au 31.12.2020: **47**

Effectif des membres actifs au 31.12.2021: **46**

Membres correspondants

La VSF doit malheureusement aussi enregistrer un départ parmi les membres correspondants.

Nous disons au revoir à Sildamin SA, Wohlen.

Effectif des membres correspondants au 31.12.2020: **30**

Effectif des membres correspondants au 31.12.2021: **28**

Composition du comité

Nouveaux membres du comité de la VSF

Deux nouveaux membres ont été élus au comité de la VSF lors de l'assemblée générale 2021.



Patrick Weibel, Membre du comité de la VSF depuis 2021

Né en 1985, **Patrick Weibel** a grandi à Willisau LU directement à côté du moulin. Après une formation commerciale de base, il suit une formation complémentaire et obtient un diplôme de spécialiste en économie. Pendant quelques années, il travaille dans une grande entreprise familiale de transport et dirige la disposition internationale.

Aujourd'hui, Patrick Weibel dirige la firme Weibel & Co. AG, qui existe déjà depuis 150 ans dans la 5e génération. Il y a 12 ans, après un changement au niveau de la direction, il rejoint l'entreprise familiale en tant que chef d'administration et n'a cessé de la développer. Outre son activité principale, à savoir la fabrication d'aliments composés sous la marque UNION FUTTER, la Weibel & Co. AG exploite son propre commerce de porcs depuis près de 40 ans. Patrick Weibel est également propriétaire de la WydenZentrum AG (aussi affiliée à la VSF) ainsi que de sa propre entreprise commerciale WydenTrade GmbH. Compte tenu de sa longue expérience professionnelle et de ses activités très diversifiées, Patrick Weibel dispose

d'un très large réseau dans de nombreux domaines au niveau de l'ensemble de la chaîne de valeur ajoutée de l'agriculture.

Sa motivation pour devenir Membre du Comité réside dans son souhait de contribuer à relever les futurs défis pour les fabricants privés d'aliments composés en collaboration avec tous les Membres. L'importance de l'Association VSF va encore s'accroître durant les prochaines années. On devrait notamment expliquer plus clairement aux consommateurs suisses la portée de notre branche.

Dans sa vie privée, Patrick Weibel participe activement au Carnaval de Lucerne et joue au squash plusieurs fois par semaine pour décompresser. Il est marié et a un fils.



*Simon Egli, Membre
du comité de la VSF
depuis 2021*

Simon Egli, troisième enfant benjamin de la famille Egli, est né en 1988 à Nebikon. Après l'école secondaire, il effectue un apprentissage d'employé de commerce auprès d'une banque pour ensuite faire des études en économie avec spécialisation Finance and Banking. Il quitte le domaine du Investment Banking pour travailler dans une ferme pendant un an et se familiariser avec les bases de l'agriculture. Ce stage l'a finalement incité à reprendre des études d'agronomie à la HAFL avec spécialisation sciences animales. Pendant sa formation, il a déjà participé au travail dans le domaine de l'assurance-qualité dans l'entreprise familiale. Une fois sa formation terminée, il a eu l'opportunité en 2018 de faire encore un stage de plusieurs mois dans un cabinet vétérinaire spécialisé en aviculture en Basse-Saxe en Allemagne. En 2022, Simon succèdera à son père Kurt Egli pour prendre les rênes de l'entreprise Egli-Mühlen AG en tant que Directeur dans la 5e génération.

Simon est persuadé que le travail en équipe est la meilleure façon d'affronter de nouveaux défis. C'est aussi ce qui le motive à rejoindre le Comité de la VSF. Il plaide pour une agriculture suisse productrice qui soit indépendante et durable permettant de garantir un bon auto-apvisionnement à la population du pays. En tant que Membre du

Comité, il pourra contribuer à agir de façon cohérente vers l'extérieur et renforcer les intérêts des moulins privés.

Dans sa vie privée, Simon est un passionné de la nature et sportif. Le ski et la planche à voile sont ses passe-temps favoris.

Composition du comité

Président



Müller Damian
Conseil des États, Hitzkirch

Vice-président



Favre Alain
Anitech SA, Yvonand

Membres



Blaser Konrad
Mühle Burgholz AG, Oey-Diemtigen



Fischer Andreas
Granovit AG, Lucens



Grüninger Christoph
W. Grüninger AG, Flums



Patrick Weibel
Weibel & Co. AG, Alberswil



Pioux Olivier
Moulin de la Vaux, Aubonne



Rytz Christian
Mühle Rytz AG, Biberen



Stadelmann Peter
Kunz Kunath AG, Burgdorf



Simon Egli
Egli Mühlen AG, Nebikon

Secrétariat

Collaborateurs

Andreas Minder a quitté le Secrétariat

Fin octobre 2021, Andreas Minder a quitté le Secrétariat de la VSF. Après deux ans et demi, il a décidé de relever un nouveau défi. Durant la pandémie de la COVID, Andreas Minder a dû se focaliser et s'acquitter de multiples tâches inhérentes au quotidien du Secrétariat de la VSF à partir de chez lui en télétravail. Il était responsable du Secrétariat de l'Association suisse du monde du travail de la meunerie (AMTM), c.-à-d. l'organisation du monde du travail (Ortra) pour la profession de meunier CFC / meunière CFC.

En tant que cadre exécutif de la KSGGV, il s'est investi pour une sécurité au travail tant pragmatique qu'efficace ainsi que pour la protection de la santé dans le secteur des céréales. Lors de la campagne de votation, il a pu mettre à profit son affinité communicative contre les initiatives agricoles en été 2021. La VSF a mené une vaste campagne adaptée au secteur des aliments composés.



*Andreas Minder,
Ancien directeur suppléant*

Le Comité de la VSF et le Secrétariat remercient Andreas Minder pour son engagement et lui adressent leurs meilleurs vœux pour l'avenir.

Rahel Thévoz-Tobler devient Directrice suppléante



*Rahel Thévoz-Tobler,
Directrice suppléante*

Le 1er octobre 2021, Rahel Thévoz a repris la fonction de Directrice suppléante de la VSF (70 %). En collaboration avec le Directeur Christian Oesch, elle sera en charge des affaires de la VSF, de la VGS, de la KSGGV ainsi que de l'Ortra meunier/ière.

Rahel Thévoz est bilingue. Elle dispose d'un bachelors en agronomie avec orientation sciences animales. Par ailleurs, elle a suivi une formation continue en gestion de qualité et de sécurité des produits. Pendant plusieurs années, Rahel Thévoz était active dans le commerce des fruits & légumes, ce qui lui a permis d'acquérir de l'expérience dans le domaine du travail sectoriel. Il y a quelques années, elle a aussi repris l'exploitation agricole de ses parents à Murist (FR). Rahel Thévoz est mariée et a deux enfants. Durant son temps libre, elle aime passer du temps en compagnie de sa famille, se promener dans la nature ou vaquer à des occupations créatives.

Directeur



Oesch Christian
100%

Directrice suppléante



Rahel Thévoz-Tobler
70%

Secrétariat



Pajic Priska
80%

Mandats

Le Secrétariat de la VSF s'occupe des mandats suivants :



Organisation der Arbeitswelt des Berufsbildes Müllerinnen und Müller



Verband der Getreidesammelstellen der Schweiz



Kommission für Sicherheit und Getreideschutz im Getreidehandel und der -verarbeitung



Swiss Feed Production Standard®

Leitlinien für eine gute Verfahrenspraxis für die Herstellung von Futtermitteln

Rénovation du bâtiment

La VSF est propriétaire de deux bâtiments dont l'un sis à Dietikon (ZH) et l'autre à Zollikofen (BE).

En automne 2019, le Comité a décidé de faire avancer la planification d'une rénovation complète du bâtiment sis à Zollikofen, érigé durant les années 60. L'Assemblée générale 2020 a donné son aval à un crédit-cadre de Fr. 900'000.00 pour financer la rénovation totale du bâtiment. Les travaux suivants ont été réalisés :

- Rénovation des salles de bain et des toilettes ainsi que de la cuisine au dernier étage à gauche
- Remplacement de toutes les conduites d'eau et de canalisation d'eaux usées
- Suppression des chauffe-eaux, nouvelle installation centrale pour la production d'eau chaude dans la cave
- Remplacement du chauffage au mazout par un raccordement au groupement thermique Zollikofen (réalisation en 2022)

- Installations photovoltaïques en toiture
- Remplacement des conduites électriques montantes et des distributions secondaires aux différents étages
- Construction de balcons au 2e étage (nouveau)
- Travaux de peinture façade, avant-toits, cage d'escaliers & appartements
- Renouvellement du toit plat sur l'annexe, isolation du sol des combles et des lucarnes.

La réalisation des travaux de rénovation a pris environ cinq mois et a - entre autres en raison de dégâts dus à des intempéries – exigé une certaine flexibilité de la part des locataires et des toutes les personnes concernées. Grâce à cette rénovation, le bien immobilier est à nouveau dans un bon état.

Le crédit-cadre prévu a été respecté, malgré les augmentations de prix énormes de pratiquement tous les composants installés en raison de la pandémie de la COVID et les investissements supplémentaires pour une installation photovoltaïque complète avec calcul de l'autoconsommation.



Bureaux de la VSF à Zollikofen après rénovation

Commissions

Représentation de la VSF dans les commissions

Caisse de compensation des arts et métiers suisse, Berne
Comité

Proviande, Berne
Groupe de travail « Qualité de viande porcine »

réservesuisse genossenschaft, Berne
Administration
Commission d'experts de la catégorie céréales
Divers groupes de travail

Union suisse des arts et métiers (USAM), Berne
Groupe de travail « Denrées alimentaires »

swiss granum, Berne
Comité
Commission « Marché – Qualité / céréales »
Commission « Commission Marché – Qualité oléagineux »
Groupe de travail « Sécurité alimentaire »
Commission technique « aliments pour animaux »

L'Office fédéral de l'agriculture, Berne
Projet Sounding Board dNPSM

Association suisse du monde du travail de la meunerie (AMTM), Zollikofen
Comité

KSGGV, Zollikofen
Commission pour la sécurité et la protection de la santé aux niveaux du commerce et de la transformation des céréales
Comité

Réseau suisse pour le soja, Bâle
Présidence
Groupe de travail « Standards »

Suisse Tier, Lucerne
Comité consultatif de la foire

Union suisse des paysans (USP), Brugg
Groupe d'accompagnement « L'initiative contre l'élevage intensif »
Groupe principale du projet « Pour une approvisionnement en fourrages suisses durables »
Table ronde « les sous-produits animaux »

FEFAC, Bruxelles
Collège des Directeurs Généraux
Comité « Production Industrielle d'Aliments Composés »

Participation

Participation auprès d'autres organisations

Agridea, Lindau

Agriviva, Winterthour

FEFAC, Bruxelles

Association des propriétaires fonciers, Zurich

Association d'anciens étudiants de la Haute Ecole de St. Gall, Saint Gall

Communauté internationale de recherche technologie de l'alimentation animale, Brunswick (Allemagne)

Bourse Suisse des Céréales Lucerne, Lucerne

Société Suisse de Nutrition, Berne

Société suisse d'agronomie, Zürich

Association mondiale pour l'aviculture
Groupe Suisse, Berne

Association suisse des détenteurs de porcs, Zurich

Réseau suisse pour le soja, Bâle

Suisseporcs, Sempach

swiss granum, Berne

Union suisse des arts et métiers, Berne

Institut Suisse pour la formation des cadres d'entreprise, Zurich

Forum suisse des consommateurs, Berne

Association Suisse du monde du travail de la meunerie (AMTM), Zollikofen

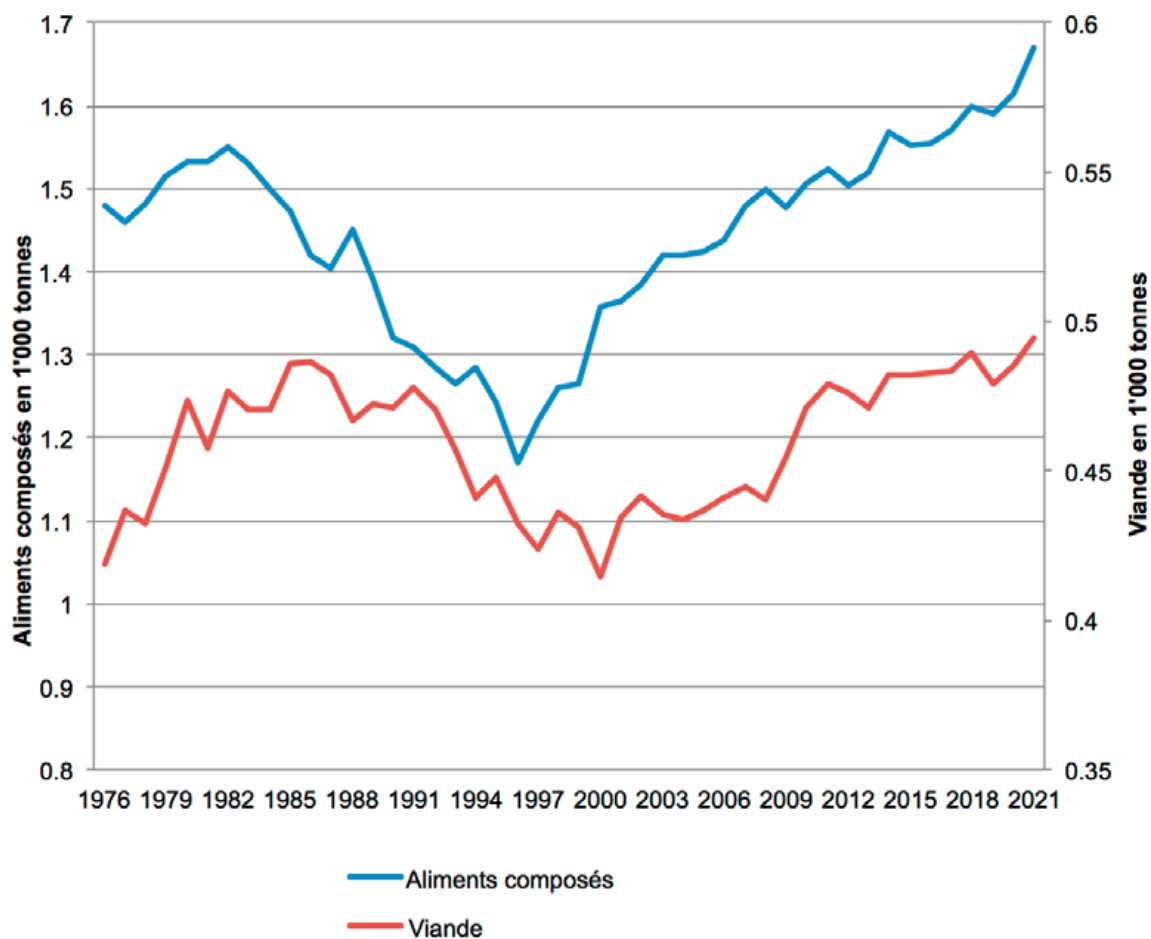
Association Suisse pour les Sciences Animales, Zoug

Institut pour le management des associations Fribourg (VMI), Fribourg



Statistiques

Chiffres d'affaires pour les aliments composés / production de viande en Suisse 1976 – 2021



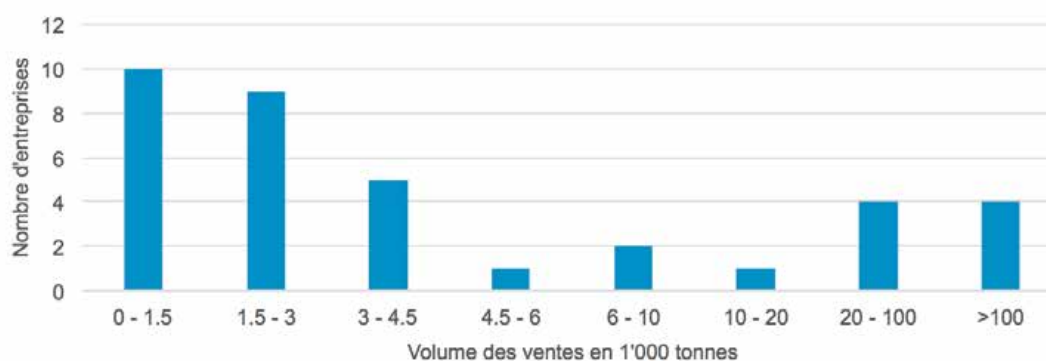
Source : VSF et Proviande

Analyse des usines d'aliments composés en fonction du volume des ventes (mélanges minéraux non compris)

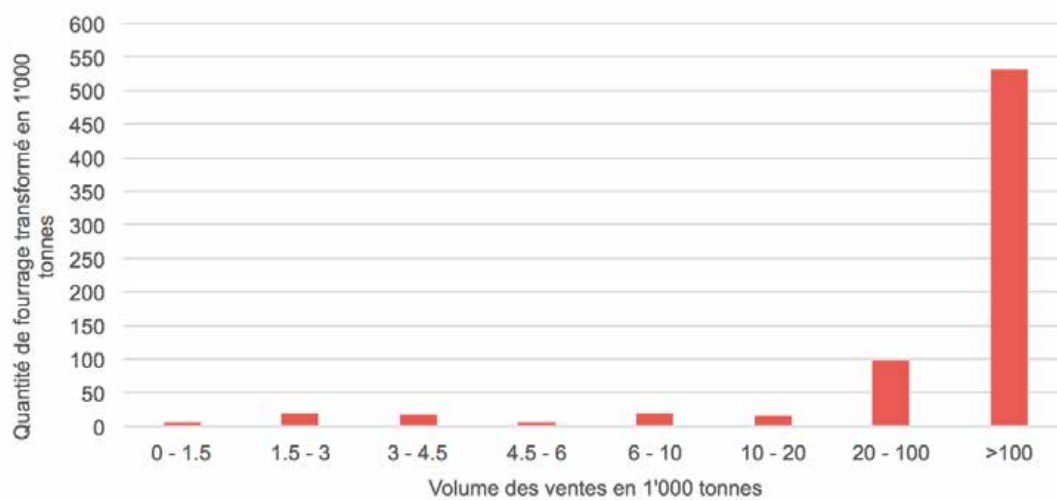
Basée sur les chiffres des ventes 2021

| Répartition en fonction du volume des ventes en 1'000 tonnes | Nombre d'entreprises | Quantité de fourrage transformé en tonnes | En pour cent |
|--|----------------------|---|---------------|
| 0 - 1.5 | 10 | 5'341 | 0.8% |
| 1.5 - 3 | 9 | 19'314 | 2.7% |
| 3 - 4.5 | 5 | 17'287 | 2.4% |
| 4.5 - 6 | 1 | 4'830 | 0.7% |
| 6 - 10 | 2 | 18'777 | 2.6% |
| 10 - 20 | 1 | 15'955 | 2.2% |
| 20 - 100 | 4 | 98'482 | 13.9% |
| >100 | 4 | 530'770 | 74.7% |
| Total | 36 | 710'756 | 100.0% |

Nombre d'entreprises



Quantité de fourrage transformé



Source : VSF

Production d'aliments composés dans l'UE

| Pays | Production d'aliments composés en 1'000 tonnes | | |
|------|--|--------|-------|
| | 2020 | 2021 | % TAV |
| DE | 23'976 | 23'417 | -2.3 |
| FR | 20'821 | 20'810 | -0.1 |
| IT | 14'554 | 15'057 | 3.5 |
| NL | 14'694 | 14'390 | -2.1 |
| BE | 6'933 | 6'885 | -0.7 |
| IE | 4'741 | 4'718 | -0.5 |
| DK | 4'533 | 4'611 | 1.7 |
| ES | 25'379 | 25'563 | 0.7 |
| PT | 4'233 | 4'270 | 0.9 |
| AT | 1'678 | 1'678 | 0.0 |
| SE | 2'024 | 2'023 | 0.0 |
| FI | 1'448 | 1'440 | -0.6 |
| CY | 359 | 359 | 0.0 |
| CZ | 2'463 | 2'467 | 0.2 |
| EE | 230 | 230 | 0.0 |
| HU | 3'825 | 3'810 | -0.4 |
| LV | 346 | 346 | 0.0 |
| LT | 632 | 632 | 0.0 |
| PL | 11'587 | 11'370 | -1.9 |
| SK | 664 | 658 | -0.9 |
| SI | 398 | 386 | -2.8 |
| BU | 1'181 | 1'213 | 2.7 |
| RO | 2'792 | 2'910 | 4.2 |
| HR | 680 | 680 | 0.0 |

Source : FEFAC

Valeurs indicatives d'importation, droits de douane et contributions au fonds de garantie d'une sélection d'aliments pour animaux

| Matières premières | Numéro de tarif douanier valable à partir du | Valeurs indicatives d'importation valable à partir du | Droits de douane | | CFG ²⁾ | |
|---------------------------------------|--|---|------------------|-----------------|-------------------|-----------------|
| | | | Fr. pour 100 kg | Fr. pour 100 kg | Fr. pour 100 kg | Fr. pour 100 kg |
| | 1.1.2012 | 1.7.2017 | 1.1.2021 | 1.1.2021 | 1.1.2022 | 1.1.2022 |
| Pois protéagineux | 0713.1011 | 39.-- | 7.-- | 4.-- | 0.-- | 0.-- |
| Froment | 1001.9939 | 38.-- | 10.-- | 4.-- | 1.-- | 4.-- |
| Seigle | 1002.9039 | 37.-- | 11.-- | 4.-- | 8.-- | 4.-- |
| Orge | 1003.9059 | 36.-- | 11.-- | 4.-- | 1.-- | 4.-- |
| Avoine | 1004.9039 | 32.-- | 2.-- | 4.-- | 0.-- | 2.-- |
| Maïs | 1005.9039 | 37.-- | 10.-- | 4.-- | 3.-- | 4.-- |
| Riz en brisures | 1006.4029 | 38.-- | 1.-- | 4.-- | 0.-- | 0.-- |
| Triticale | 1008.6049 | 38.-- | 12.-- | 4.-- | 5.-- | 4.-- |
| Pailles | 1213.0091 | 10.-- | 0.-- | 0.-- | 0.-- | 0.-- |
| Foin | 1214.9011 | 25.-- | 2.-- | 0.-- | 1.-- | 0.-- |
| Graisses brutes de porc | 1501.1011 | 60.-- | 0.-- | 0.-- | 0.-- | 0.-- |
| Graisses brutes de bœuf | 1502.9012 | 57.-- | 0.-- | 0.-- | 0.-- | 0.-- |
| Sons de blé | 2302.3020 | 34.-- | 15.-- | 4.-- | 4.-- | 4.-- |
| Protéines de pommes de terre | 2303.1011 | 59.-- | 0.-- | 0.-- | 0.-- | 0.-- |
| Gluten de maïs 60% | 2303.1018 | 51.-- | 0.-- | 0.-- | 0.-- | 0.-- |
| Tourteaux de soja 48% | 2304.0010 | 45.-- | 0.-- | 0.-- | 0.-- | 0.-- |
| Amidon | 3505.1010 | 41.-- | 0.-- | 0.-- | 0.-- | 0.-- |
| Aliments composés pour animaux | 2309.9011 | ¹⁾ | 7.05 | 4.-- | -40 | 4.-- |
| Lait pour veaux | 2309.9081 | ¹⁾ | 162.20 | 4.-- | 161.60 | 4.-- |

¹⁾ Les droits de douane sont calculés sur la base des recettes standard définies dans l'ordonnance de l'OFC du 7 décembre 1998 sur les allègements douaniers, les chiffres de rendement et les recettes standard (RS 916.112.231).

²⁾ CFG = Contributions au fonds de garantie

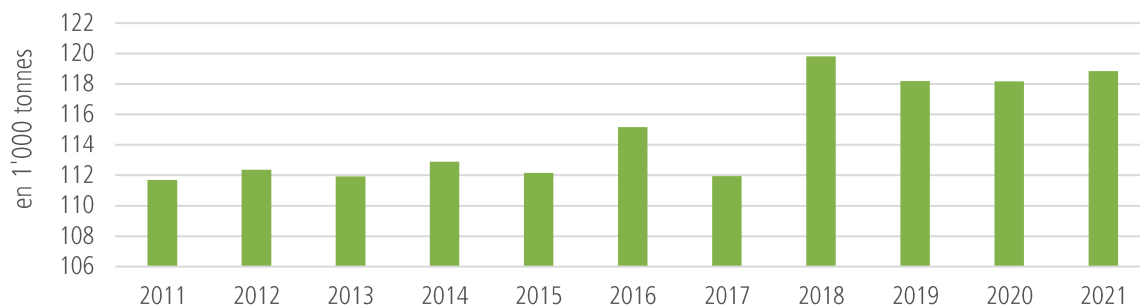
Production indigène et taux d'auto-provisionnement de viande

| | Production indigène (poids mort) | | | Taux d'auto-provisionnement (poids vente) | | |
|-----------------------------|----------------------------------|-------------------|-------------------------------|---|----------------------|-------------------------------|
| | 2020 en tonnes | 2021 en tonnes | 20/21 Modification en % | 2020 en pour cent | 2021 en pour cent | 20/21 Modification en % |
| Gros bétail | 118'171 | 118'847 | 0.6 | 81.1 | 79.7 | -1.4 |
| Veaux | 25'495 | 24'431 | -4.2 | 97.2 | 96.6 | -0.6 |
| Total bovins | 143'666 | 143'278 | -0.3 | 83.8 | 82.4 | -1.4 |
| Porcs | 223'985 | 229'628 | 2.5 | 92.7 | 94.1 | 1.4 |
| Moutons et agneaux | 5'146 | 5'096 | -1.0 | 39.9 | 40.6 | 0.7 |
| Caprins | 498 | 518 | 4.0 | 76.0 | 73.2 | -2.8 |
| Chevaux | 422 | 362 | -14.1 | 9.0 | 8.5 | -0.5 |
| Total animaux d'égal | 373'718 | 378'883 | 1.4 | 87.1 | 87.4 | 0.3 |
| Volaille | 108'381 | 112'373 | 3.7 | 67.2 | 66.7 | -0.5 |
| Lapins | 755 | 744 | -1.5 | 42.7 | 41.3 | -1.4 |
| Gibier | 2'701 | 2'615 | -3.2 | 39.1 | 36.9 | 2.2 |
| Total viande | 485'554 | 494'614 | 1.9 | 81.0 | 80.9 | 0.1 |
| Poissons et crustacés | 3'760 | 3'720 | -1.1 | 2.4 | 2.4 | 0.0 |
| Total général | 489'313 | 498'334 | 1.8 | 69.3 | 69.5 | -0.2 |

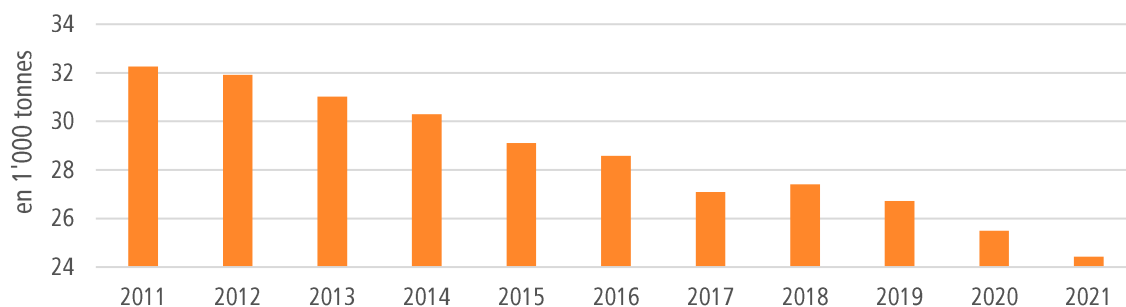
¹⁾ Production suisse en tonnes de poids vif

Source : Proviande

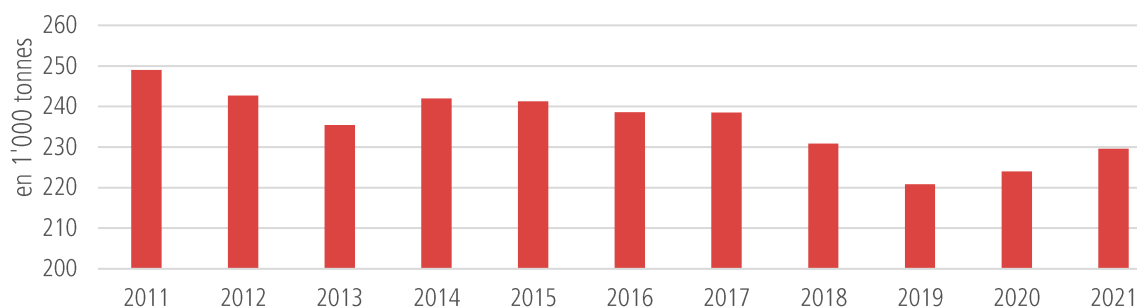
Production indigène gros bétail



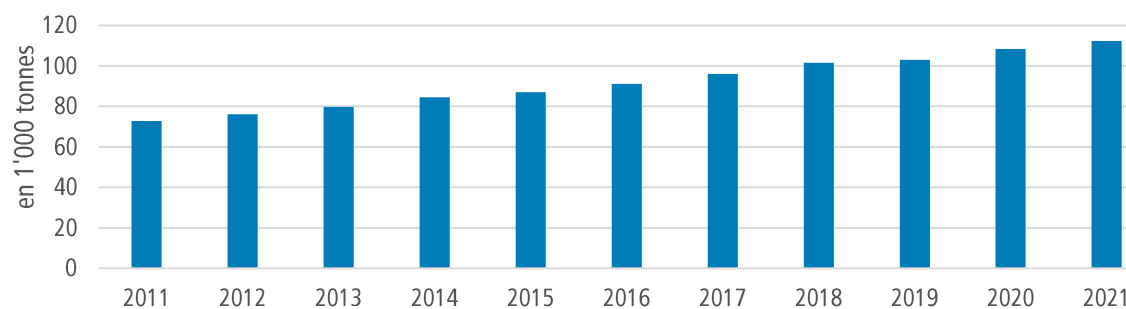
Production indigène veaux



Production indigène porcs



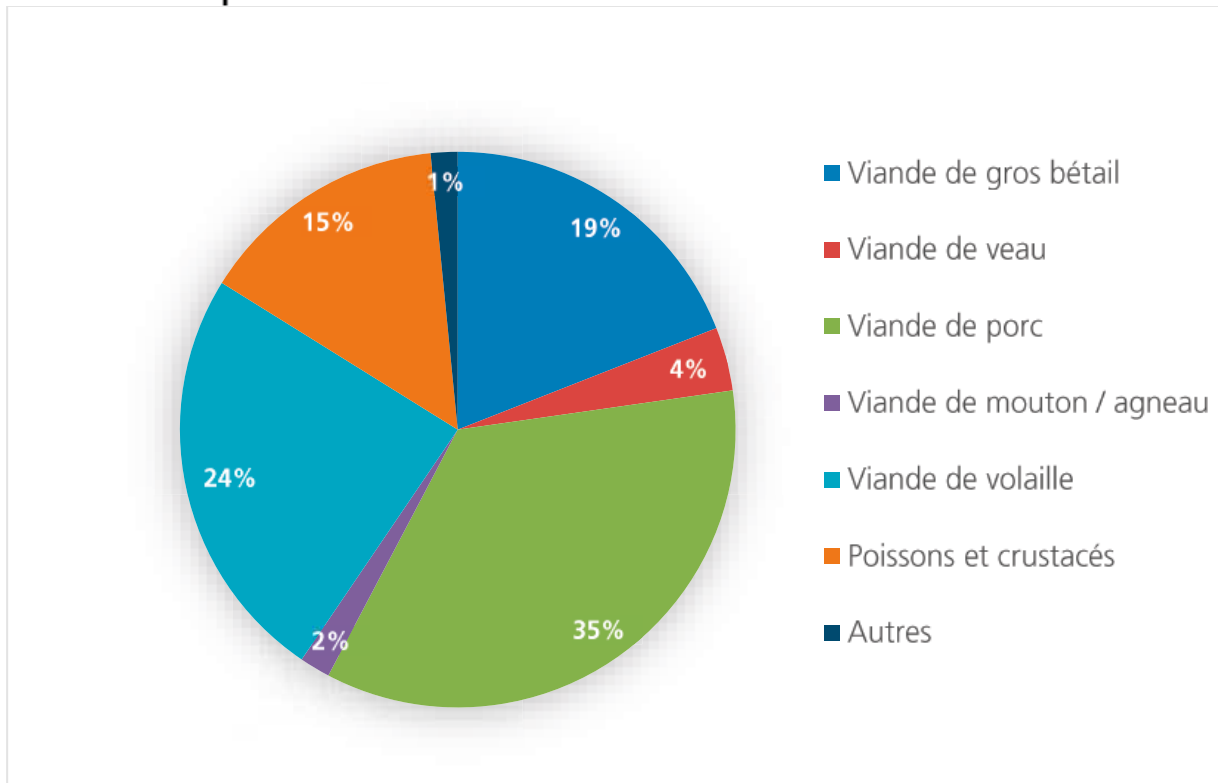
Production indigène volaille



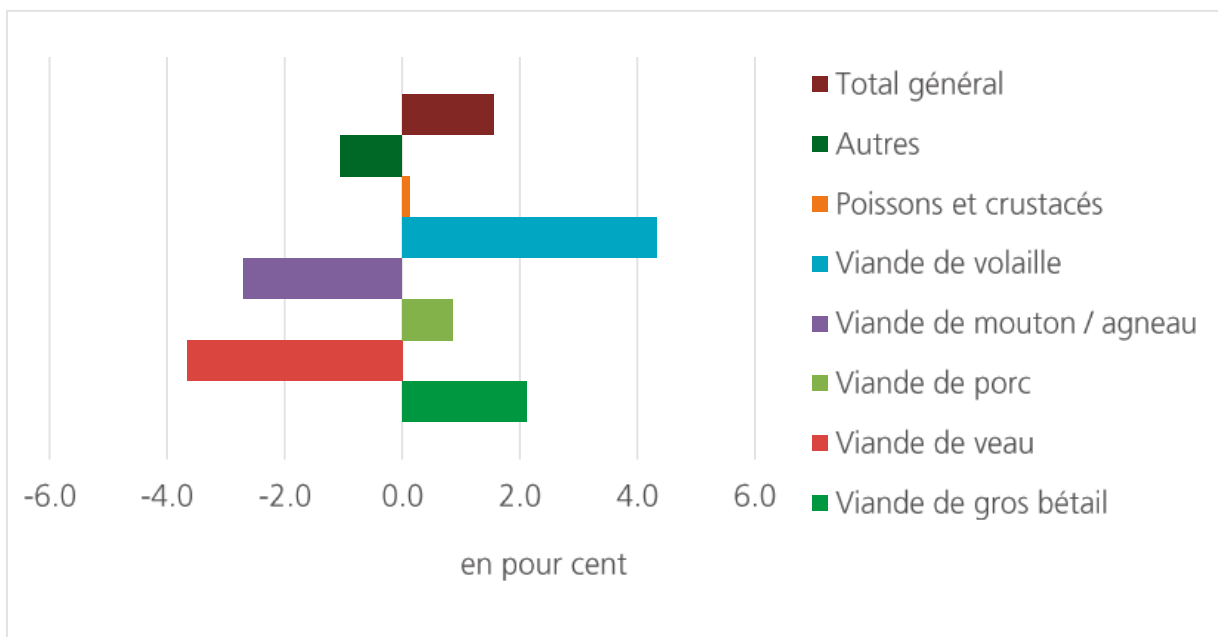
Source : Proviande

Consommation de viande 2020 / 2021

Part de viande prête à la vente



Modification de la consommation par habitant par rapport à l'année précédente



Source : Proviande



Liste des membres

Membres actifs (01.01.2022)

| Nom | Adresse | Code postale et lieu |
|--|------------------------------------|---------------------------|
| Agrokommerz AG | Dorfstrasse 25 | 6196 Marbach |
| Allfarm AG | Weiermatt | 4446 Buckten |
| Amrein Futtermühle AG | Industriestrasse 18 | 6202 Sempach-Station |
| Anitech SA | Ch. des Cerisiers 27 | 1462 Yvonand |
| Centre collecteur de céréales de La Sarraz | Route d'Eclépens 1 | 1315 La Sarraz |
| Centre collecteur de Croy | Place de la Gare 2 | 1323 Romainmôtier |
| Ceracom AG | Lautengartenstrasse 11 | 4052 Basel |
| E. Zwicky AG | Schweiz. Schälmmühle, Hasli | 8554 Müllheim-Wigoltingen |
| Egli Mühlen AG | Schürmatten 4 | 6244 Nebikon |
| Erbo Spraytec AG | Industriestrasse 17, Postfach 186 | 4922 Bützberg |
| Eric Schweizer AG | Postfach 150 | 3602 Thun |
| Granovit AG | Rinaustrasse 380 | 4303 Kaiseraugst |
| Häusermann T. + M. | Mühle, Oberdorfstrasse 33 | 5707 Seengen |
| Herbonis Animal Health GmbH | Rheinstrasse 30 | 4302 Augst |
| Hofmann Nutrition AG | Industriestrasse 27 | 4922 Bützberg |
| Kofmel Mühle | Mühle und Futtermittel, Mühleweg 1 | 4543 Deitingen |
| KRONI AG Mineralstoffe | Bafflesstrasse 5 | 9450 Altstätten |
| Kunz Kunath AG | Kirchbergstrasse 13, Postfach 1282 | 3401 Burgdorf |
| Künzle Farma AG | Bahnhofstrasse 1 | 8587 Oeraach |
| Marstall AG | Hirsackerstrasse 26 | 4702 Oensingen |
| Meliofeed AG | Eisenbahnstrasse 16 | 3360 Herzogenbuchsee |
| Moulin agricole de Corcelles le Jorat | Route du moulin 2 | 1082 Corcelles-le-Jorat |
| Moulin agricole Sàrl | Prairie 30 | 2316 Les Ponts-de-Martel |
| Moulins Chevalier SA | Rue de la Chaux 3 | 1148 Cuarnens |

| Nom | Adresse | Code postale et lieu |
|--|-----------------------------|-----------------------------|
| Moulin de la Plaine Société Coopérative | Rte de la Plaine 14 | 1283 La Plaine |
| Moulin de la Vaux SA | Chemin du moulin de la Vaux | 1170 Aubonne |
| Moulin de Romont SA | Imp. de la Maladaire 11 | 1680 Romont |
| Moulin de Vicques Charmillot SA | Sur Breuya 6 | 2824 Vicques |
| Moulin Neuf Matran | Route du Moulin Neuf 82 | 1725 Posieux |
| Mühle Bachmann AG | Willisdorf, Müligass 6 | 8253 Diessenhofen |
| Mühle Burgholz AG | Burgholz 14 | 3753 Oey-Diemtigen |
| Mühle Fischer AG | Mühlgasse 3 | 2576 Lüscherz |
| Mühle Heinz Kohler AG | | 3513 Bigenthal |
| Mühle Lamperswil | Zur Mühle 1 | 8557 Lamperswil |
| Mühle Rytz AG | Unterdorfstrasse 29 | 3206 Biberen |
| Mühle Visp AG | Gewerbestrasse 6 | 3930 Visp |
| Multiforsa | Industriestrasse 9 | 5644 Auw |
| Niederhäuser AG | Futterwerk Station-West 1 | 6023 Rothenburg |
| Pancosma SA | La Pièce 3 | 1180 Rolle |
| PAVESCO AG | Aeschengraben 6 | 4051 Basel |
| Profutter AG | Steinen 60M | 3534 Signau |
| Société coopérative du Moulin de Payerne | Route de la Piscine 4 | 1530 Payerne |
| Strahm Mühle AG | Mühletalstrasse 24 | 3110 Münsingen |
| Vital AG | Industriestrasse 30 | 5036 Oberentfelden |
| Weibel & Co. AG | Wydenmühle | 6248 Alberswil |
| Willi Grüninger AG | Büntenriet, Postfach 43 | 8890 Flums |

Membres correspondants (01.01.2022)

| Nom | Adresse | Code postale et lieu | |
|--|---|-----------------------------|---------------|
| Agrokorn AG | Industriestrasse 6 | 9220 | Bischofzell |
| Alltech Biotechnology Schweiz GmbH | Brühlstrasse 5 | 4800 | Zofingen |
| BASF SE | E-ENE/LA - F31, Chemiestrasse 22 | D-68623 | Lampertheim |
| Biochem Zusatzstoffe Handels- und Produktionsgesellschaft GmbH | Küstermeyerstrasse 16 | D-49393 | Lohne |
| Bouygues E&S Prozessautomation AG | Webereiweg 6 | 4802 | Strengelbach |
| Brenntag Schweizerhall AG | Elsässerstrasse 231 | 4002 | Basel |
| Bühler AG | Gupfenstrasse 5 | 9240 | Uzwil |
| Cerador AG | Bernstr. 12 | 3312 | Fraubrunnen |
| Delimpex AG | Eichenstrasse 11 | 8808 | Pfäffikon |
| DSM Nutritional Products Europe Ltd | Im Breuel 10, P.O. Box 1215 | D-49565 | Bramsche |
| Eurofins Scientific AG | Parkstrasse 10, Postfach 30 | 5012 | Schönenwerd |
| Florin AG | Hofackerstrasse 54 | 4132 | Muttenz |
| Granosa AG | Poststrasse 15 | 9000 | St. Gallen |
| Heinz & Co. AG | Eisengasse 15 | 8008 | Zürich |
| Karr AG | Baarerstrasse 69 | 6302 | Zug |
| Knecht Mühle AG | Oberdorf 123 | 5325 | Leibstadt |
| MABESA GmbH | Blumenwiesstrasse 6 | 9220 | Bischofzell |
| Naveta AG | Werkstrasse 9 | 5070 | Frick |
| Nungesser AG | Mühlematt 1, Postfach | 6343 | Rotkreuz |
| Provet AG | Abteilung Tierernährung, Gewerbestrasse | 3421 | Lyssach |
| Schweizer Zucker AG | Postfach | 3270 | Aarberg |
| Stadtmühle Schenk AG | Güterstrasse 54, Postfach | 3072 | Ostermundigen |
| Swiss NutriFine AG* | c/o Centravo AG, Industriering 32 | 3250 | Lyss |
| Trinova AG | Hämmerli 2D, Postfach | 8855 | Wangen SZ |
| Weber & Hermann AG | Räffelstrasse 24 | 8045 | Zürich |
| Wessling AG | Werkstrasse 27 | 3250 | Lyss |
| WydenZentrum AG | Wydenmühle 4 | 6248 | Alberswil |
| Zoetis Schweiz GmbH | Rue de la Jeunesse 2 | 2800 | Delémont |

*Swiss Feedvalor AG depuis le 1er juillet 2021 Swiss NutriFine AG



VEREINIGUNG SCHWEIZERISCHER FUTTERMITTELFABRIKANTEN
ASSOCIATION SUISSE DES FABRICANTS D'ALIMENTS FOURRAGERS

Bernstrasse 55

CH-3052 Zollikofen

www.vsf-mills.ch

